

TRANSALTA RENEWABLES INC.

Rapport du premier trimestre de 2020

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Voir la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Renewables Inc. aux 31 mars 2020 et 2019 et pour les périodes de trois mois closes à ces dates, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion contenus dans notre rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», «TransAlta Renewables» et la «société» désignent TransAlta Renewables Inc. et ses filiales, et «TransAlta» désigne TransAlta Corporation et ses filiales. Les termes clés qui ne sont pas définis ailleurs aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le glossaire de termes clés. Tous les montants présentés dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, qui sont présentés en dollars entiers à deux décimales près, à moins d'indication contraire. Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le présent rapport de gestion est daté du 11 mai 2020. Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, se trouvent sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur notre site Web, à l'adresse www.transaltarenewables.com. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Web de la société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Table des matières

Activités d'exploitation de la société	RG2	Instruments financiers	RG16
Faits saillants	RG2	Autres résultats consolidés	RG16
Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture	RG4	Opérations et soldes avec les parties liées	RG17
Stratégie et capacité de produire des résultats	RG4	Situation de trésorerie et sources de financement	RG18
Énoncés prospectifs	RG5	Méthodes et estimations comptables critiques	RG20
Perspectives pour 2020	RG6	Changements aux méthodes comptables	RG21
Mesures conformes aux IFRS additionnelles	RG7	Risques et incertitudes	RG21
Mesures non conformes aux IFRS	RG7	Contrôles et procédures	RG23
Analyse du BAIIA aux fins de comparaison	RG8		
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	RG12		
Principales informations trimestrielles	RG15		

Activités d'exploitation de la société

Au 31 mars 2020, TransAlta Renewables détenait et exploitait 13 centrales hydroélectriques, 19 parcs éoliens et une centrale alimentée au gaz naturel au Canada et détenait des participations financières dans les parcs éoliens du Wyoming, et les parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim, les projets d'énergie solaire Mass Solar et les actifs australiens. Les résultats d'exploitation de ces actifs dans lesquels nous détenons une participation financière ne sont pas consolidés dans nos résultats. Toutefois, les produits financiers que nous tirons des placements sous-jacents sont inclus dans nos résultats nets consolidés.

Globalement, nous détenons directement ou au moyen de participations financières une capacité de production brute¹ totalisant 2 555 MW (capacité de production nette¹ de 2 527 MW) en exploitation. TransAlta gère et exploite ces centrales en notre nom en vertu d'une convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation, en sa version modifiée.

Faits saillants

Faits saillants financiers consolidés

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Production d'énergie renouvelable (GWh) ¹	1 173	1 001
Produits des activités ordinaires	110	127
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	3	76
BALIA aux fins de comparaison ²	118	116
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ²	94	94
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	82	131
Liquidités disponibles à des fins de distribution ²	91	92
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,01	0,29
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action ²	0,35	0,36
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ²	0,34	0,35
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	0,23	0,23
Dividendes versés par action ordinaire ³	0,23	0,23

1) Comprend la production des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada, des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis, mais exclut la production des centrales australiennes et canadiennes alimentées au gaz. La production n'est pas une source de produits importante pour les centrales alimentées au gaz étant donné que la majeure partie de leurs produits est fonction de la capacité.

2) Se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

3) Incluent les versements au titre du régime de réinvestissement des dividendes.

1) Nous mesurons la capacité comme étant la capacité maximale nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, ainsi que ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

Aux	31 mars 2020	31 déc. 2019
Capacité installée – gaz (MW) ¹	949	949
Capacité installée brute renouvelable (MW) ²	1 609	1 609
Total de l'actif	3 586	3 702
Dette à long terme et obligations locatives ³	857	961
Total des passifs non courants	1 126	1 237

1) Compte tenu de la production des centrales alimentées au gaz canadiennes et australiennes.

2) Compte tenu de la capacité des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada et des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis. La capacité installée brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, ainsi que ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

3) Comprend la partie courante.

La production d'énergie renouvelable pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté de 172 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la production du secteur Énergie éolienne au Canada et la hausse de la production du secteur Énergie éolienne et énergie solaire aux États-Unis du fait de la prise en compte d'un trimestre complet d'exploitation des parcs éoliens Big Level et Antrim.

Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement aux fins de comparaison («BAIIA aux fins de comparaison») pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté de 2 millions de dollars, en raison surtout d'une hausse du BAIIA aux fins de comparaison du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis, en partie compensée par une baisse du BAIIA aux fins de comparaison du secteur Énergie éolienne au Canada. Le BAIIA aux fins de comparaison du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis a augmenté du fait d'une hausse de la production du parc éolien du Wyoming et du parc éolien Lakeswind et de la prise en compte d'un trimestre complet d'exploitation des parcs éoliens Big Level et Antrim. Le BAIIA aux fins de comparaison du secteur Énergie éolienne au Canada a diminué en raison principalement d'une baisse des ressources d'énergie éolienne dans l'est du Canada, d'une diminution des produits des activités ordinaires tirés des crédits carbone compensatoires et d'une baisse des incitatifs gouvernementaux liée à l'expiration prévue en 2019 du Programme d'encouragement à la production éolienne, en partie contrebalancées par une hausse des ressources éoliennes dans l'ouest du Canada et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés à des éléments écologiques.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution ont subi l'incidence de la hausse des distributions au titre du financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux («financement donnant droit à des avantages fiscaux») et des pertes de change réalisées, en partie compensées par une augmentation du BAIIA aux fins de comparaison, une diminution des dépenses d'investissement de maintien au chapitre des actifs détenus et une baisse de la charge d'impôt exigible. En outre, les liquidités disponibles à des fins de distribution ont été touchées par une hausse des remboursements de principal de la dette amortissable.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires a reculé de 73 millions de dollars. La variabilité du résultat net s'explique par le classement des distributions tirées des placements de la société dans ses participations financières à titre de remboursement de capital ou de dividendes reçus, le calendrier des dividendes déclarés sur les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et les variations de la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable. Les facteurs clés des variations résultant de ces placements sont présentés ci-après :

- Une diminution de 18 millions de dollars des produits financiers est attribuable à la baisse des dividendes reçus sur les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens qui ont subi l'incidence du rachat anticipé des actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable de 45 millions de dollars. Les dividendes sur les actions privilégiées reflète du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis ont diminué étant donné qu'une grande partie des distributions reçues ont été classées à titre de remboursement de capital, réduisant ainsi notre placement dans les participations financières dans les actifs du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis.
- La hausse des pertes de change de 13 millions de dollars et la variation défavorable de la juste valeur de 36 millions de dollars sont liées aux actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable du fait de l'affaiblissement du dollar australien et du calendrier des flux de trésorerie.
- Les résultats d'exploitation ont diminué de 10 millions de dollars du fait surtout de la baisse des produits des activités ordinaires du secteur Énergie éolienne au Canada et d'une augmentation de la dotation aux amortissements.

Pour plus de renseignements sur les changements apportés à nos placements, se reporter à la rubrique «Instruments financiers», et pour plus de renseignements sur nos résultats d'exploitation, se reporter à la rubrique «Analyse du BAIIA aux fins de comparaison» du présent rapport de gestion.

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Pandémie mondiale (la «COVID-19»)

L'Organisation mondiale de la Santé («OMS») a déclaré l'épidémie de COVID-19 une urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020, pour ensuite la qualifier de pandémie mondiale le 11 mars 2020. L'épidémie de COVID-19 a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire, l'auto-isollement, la distanciation physique et sociale et la fermeture des entreprises considérées comme non essentielles, ont fortement perturbé les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un contexte économique incertain et complexe.

TransAlta Corporation, gestionnaire et exploitante des activités et des actifs de la société, a officiellement mis en œuvre son plan de continuité des activités le 9 mars 2020, qui préconise ce qui suit : i) veiller à ce que les employés en mesure de travailler à distance le fassent; et ii) s'assurer que les employés chargés de l'exploitation et de la maintenance de ses installations, qui ne sont pas en mesure de travailler à distance, peuvent travailler en toute sécurité et de façon à protéger leur santé. Ce plan comprend des contrôles de santé, des mesures de nettoyage améliorées, des interdictions de voyager, des horaires de travail révisés, des équipes de travail d'appoint et la réorganisation des processus et des procédures pour limiter les contacts avec les autres employés et les sous-traitants sur place. En cette période sans précédent, les activités de la société demeurent grandement diversifiées grâce à des centrales qui font l'objet de nombreux contrats et qui sont situées dans différents territoires. Nos flux de trésorerie n'ont relativement pas été touchés au cours du trimestre en raison du nombre élevé de contrats conclus dans l'ensemble de notre portefeuille d'actifs et de la stabilité financière de nos clients. Notre bilan demeure solide et nous disposons de liquidités suffisantes pour apporter une plus grande souplesse au cours de cette période.

À l'heure actuelle, toutes nos installations, y compris celles qui sont détenues au moyen de participations financières dans TransAlta Corporation, demeurent entièrement opérationnelles et en mesure de répondre aux besoins de nos clients. Nous avons modifié nos procédures d'exploitation et mis en œuvre des restrictions relatives à l'accès non essentiel à nos installations afin de maintenir nos activités tout au long de la pandémie. La société poursuit ses activités et continue de servir l'ensemble de ses clients et de ses contreparties conformément aux modalités de leurs contrats. Nous n'avons pas subi d'interruption quant aux exigences de service. La fourniture d'électricité et de vapeur demeure une exigence de service primordiale pour tous nos clients et a été considérée comme un service essentiel dans nos territoires.

Stratégie et capacité de produire des résultats

La stratégie d'entreprise de la société demeure la même que celle présentée dans son rapport de gestion annuel de 2019. Nous avons encore pour objectifs i) de procurer aux investisseurs des rendements constants et stables grâce à la possession d'actifs de production d'énergie renouvelable, ou de participations dans ces actifs, et de production d'énergie à partir du gaz naturel et d'autres infrastructures visés principalement par des contrats à long terme générant des flux de trésorerie stables, conclus avec des contreparties solides; ii) de saisir et de tirer parti des possibilités de croissance stratégique dans le secteur de la production d'énergie renouvelable et dans le secteur de la production d'énergie à partir de gaz naturel ainsi que dans d'autres infrastructures; iii) de conserver une diversité quant aux emplacements géographiques, à la production et aux contreparties; et iv) de verser annuellement entre 80 % et 85 % des liquidités disponibles à des fins de distribution aux actionnaires de la société.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos croyances ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «projeter», «avoir l'intention de», «planifier», «prévoir», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement, d'événements ou de nos résultats futurs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que notre rendement, les événements ou nos résultats réels diffèrent de manière importante de ceux énoncés dans les énoncés prospectifs.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs ayant trait à nos activités et à notre rendement financier futur attendu, y compris, mais sans s'y limiter : les répercussions potentielles de la COVID-19 sur la société et des mesures à mettre en œuvre par la société ou TransAlta en réponse à la pandémie de COVID-19; nos perspectives pour 2020, y compris le BAIIA aux fins de comparaison, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution (comme ils sont définis ci-après), la charge d'intérêts, les liquidités disponibles à des fins de distribution et les dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité; l'exposition au risque de change et la gestion des risques; le caractère saisonnier des activités de la société; la situation de trésorerie et les sources de financement, y compris notre capacité de gérer nos emprunts jusqu'en 2023 et au-delà, à des conditions acceptables; les attentes à l'égard des paiements d'intérêts nets et du volume de la dette; les attentes relatives à la dette à l'égard des projets; la libération du produit du financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux, actuellement détenu en tant que réserves, lors du paiement de tous les coûts des projets en cours et de la satisfaction de certaines autres conditions; les attentes au chapitre des coûts d'exploitation et des coûts d'entretien, y compris l'entretien effectué par des tiers ainsi que la variabilité de ces coûts; le versement de dividendes futurs; les attentes quant à la disponibilité et à la capacité de production d'énergie et quant à la production d'énergie; les mesures visant à gérer certains risques, notamment des mesures particulières déterminées pour gérer le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, les risques liés à la gestion de projets et le risque lié à la réputation; la réglementation, la législation et les programmes gouvernementaux prévus, y compris les attentes à l'égard de la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS; les attentes concernant le caractère saisonnier de la production des centrales éoliennes et hydroélectriques; les attentes quant à notre capacité d'avoir accès aux marchés financiers à des conditions raisonnables; les attentes à l'égard des activités de démantèlement et de remise en état; nos attentes relativement à l'issue des réclamations contractuelles ou réclamations juridiques existantes ou éventuelles, des enquêtes réglementaires et des litiges, y compris le différend avec Fortescue Metals Group Ltd. («FMG») concernant la mise en service de la centrale de South Hedland; et le fait que la société concrétisera de temps à autre des occasions d'acquisition et d'aménagement afin de favoriser la croissance de la société. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion se fondent sur de nombreuses hypothèses, y compris, mais sans s'y limiter, l'hypothèse que : les perturbations engendrées par la COVID-19 ne seront pas sensiblement plus onéreuses pour la société, ce qui comprend sa capacité de poursuivre ses activités à titre de fournisseur de services essentiels et de financer la croissance au moyen de la dette à l'égard des projets et de l'accès à du crédit à des conditions raisonnables.

Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les plans, le rendement, les résultats ou les réalisations réels diffèrent considérablement des attentes actuelles. Les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur ce qui est exprimé explicitement ou implicitement par les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion comprennent les risques concernant l'incidence de la COVID-19 et la détérioration de la conjoncture économique générale connexe, incidence qui dépendra fortement de la gravité et de la durée globales de la COVID-19 ainsi que de la détérioration de la conjoncture économique générale, lesquelles sont impossibles à prévoir pour le moment, et présentent des risques, notamment les suivants : des directives plus restrictives des autorités gouvernementales et de santé publique; la disponibilité réduite de la main-d'œuvre, ce qui nuit à notre capacité de continuer d'affecter le personnel nécessaire à nos activités et installations; des répercussions sur notre capacité d'atteindre nos objectifs de croissance, y compris notre capacité d'acquiescer des actifs d'exploitation ou d'aménagement de TransAlta; notre capacité de maintenir des processus de contrôle interne adéquats; un accès restreint aux capitaux et une augmentation des coûts d'emprunt; une baisse de la demande en électricité à court ou à long terme; de nouvelles réductions dans la production; une augmentation des coûts attribuable à nos efforts pour atténuer l'incidence de la COVID-19; la détérioration du crédit et des marchés des capitaux à l'échelle mondiale qui pourrait restreindre notre capacité d'obtenir du financement de sources externes pour financer nos dépenses axées sur l'exploitation et la croissance; la hausse du taux de perte sur nos

créances clients en raison de défaillances de crédit; des perturbations supplémentaires de notre chaîne d'approvisionnement; la dépréciation d'actifs; et les répercussions négatives sur nos systèmes de technologie de l'information et nos systèmes de contrôle interne étant donné la nécessité d'accroître les dispositions de travail à distance, notamment l'augmentation du nombre de menaces à la cybersécurité. Parmi d'autres facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur nos énoncés prospectifs, on compte notamment les risques concernant : l'évolution de la conjoncture économique, notamment les fluctuations des taux d'intérêt; les risques opérationnels liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées; les interruptions au titre du transport et de la distribution de l'électricité; les incidences climatiques et d'autres risques liés au climat; les interruptions de l'approvisionnement en eau, en vent, en soleil ou en gaz nécessaire pour exploiter nos centrales; les catastrophes naturelles; les pannes de matériel et notre incapacité d'effectuer les réparations dans des délais raisonnables et de manière rentable ou même à les effectuer; les risques et la concurrence dans le secteur d'activité; les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères; le besoin de financement supplémentaire et la capacité d'avoir accès à du financement à un coût raisonnable; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; la garantie d'assurance; notre provision pour impôts sur le résultat; les différends qui nous opposent à des contreparties; les procédures judiciaires et les litiges contractuels impliquant la société; la dépendance à l'égard du personnel clé et les services fournis par TransAlta; les cadres réglementaires et politiques dans les territoires où nous exerçons nos activités; les exigences de plus en plus restrictives en matière d'environnement et les changements apportés à ces exigences ou les responsabilités en décaissant; et les risques associés aux projets de mise en valeur et aux acquisitions. Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail à la rubrique «Facteurs de risque» de notre notice annuelle disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi qu'à la rubrique «Gestion du risque» du présent rapport de gestion.

Les lecteurs sont priés d'examiner ces facteurs attentivement dans leur évaluation des énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas se fier outre mesure à ceux-ci. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les perspectives financières contenues aux présentes visent à renseigner les lecteurs sur les attentes et les plans actuels de la direction, et les lecteurs sont mis en garde que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements prospectifs pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire. Rien ne garantit que les résultats, le rendement et les événements projetés se matérialiseront.

Perspectives pour 2020

Se reporter à la rubrique «Perspectives financières pour 2020» dans le rapport de gestion annuel de 2019 contenu dans le rapport annuel 2019 de la société. Aucune modification n'a été apportée à nos prévisions à l'égard des principaux objectifs financiers pour 2020.

Le tableau suivant présente nos prévisions à l'égard des principaux objectifs financiers et hypothèses connexes pour 2020 :

Mesures ¹	Cible
BALIA aux fins de comparaison	445 millions de dollars à 475 millions de dollars
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	350 millions de dollars à 380 millions de dollars
Liquidités disponibles à des fins de distribution	300 millions de dollars à 330 millions de dollars

1) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. La présentation de ces éléments d'une période à l'autre permet à la direction et aux investisseurs d'en évaluer la tendance plus facilement par rapport aux résultats des périodes antérieures. Se reporter à la rubrique «Analyse des résultats financiers consolidés» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements des mesures établies selon les IFRS. Se reporter également aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion.

Les objectifs et prévisions pour 2020 se fondent sur de nombreuses hypothèses, y compris les prévisions sur les prix de l'électricité et du gaz naturel. Toutefois, ils ne comprennent pas les effets des acquisitions futures potentielles ou des activités d'aménagement, de même que les incidences potentielles sur le marché et l'exploitation relativement aux interruptions non planifiées dans des centrales, y compris les centrales d'autres participants au sein du marché, et les effets connexes sur les prix du marché de l'électricité. Nos objectifs et prévisions doivent être lus avec la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique «Perspectives pour 2020» du rapport annuel 2019 de la société pour plus de précisions sur les principales hypothèses.

Activités d'exploitation

Les prévisions et les principales hypothèses sont résumées ci-après :

Fourchette de la production d'énergie renouvelable provenant des actifs de production éolienne, solaire et hydroélectrique, y compris les actifs détenus au moyen de participations financières	De 4 100 à 4 500 GWh
Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle des CAÉ	11 ans
Dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité	De 20 à 30 millions de dollars

Coûts d'exploitation

Nous avons conclu des ententes de service à long terme avec des fournisseurs afin de stabiliser les charges au titre des activités d'exploitation et d'entretien. La majeure partie de notre production à partir du gaz est vendue dans le cadre de contrats prévoyant des dispositions de transfert au titre du combustible. Pour la production à partir du gaz naturel qui ne comporte aucune disposition de transfert des coûts, nous achetons du gaz naturel parallèlement à la production, atténuant ainsi notre risque lié à la variation des prix.

Exposition aux fluctuations des taux de change

Nous sommes exposés aux fluctuations des taux de change entre le dollar canadien, le dollar australien et le dollar américain en raison de nos participations financières dans les actifs australiens et les actifs du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis. Les titres acquis auprès de TransAlta et les dividendes s'y rapportant sont libellés en dollars canadiens, en dollars australiens et en dollars américains. Nous visons à atténuer le risque de change des flux de trésorerie libellés en monnaies étrangères pour nous permettre de respecter les exigences en matière de dividendes. Les flux de trésorerie liés aux actifs australiens sont principalement couverts en vertu d'ententes avec TransAlta jusqu'au 30 juin 2020. Après le mois de juin 2020, nous prévoyons conclure des contrats de change à terme afin de couvrir les flux de trésorerie libellés en dollars australiens qui sont liés aux actifs australiens. De plus, nous concluons des contrats de change à terme afin de couvrir les flux de trésorerie libellés en dollars américains qui sont principalement liés aux actifs du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis. Tout changement apporté à nos placements à l'étranger ou à notre dette libellée en monnaies étrangères pourrait modifier notre exposition.

Mesures conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés « Marge brute » et « Résultats d'exploitation » à nos comptes de résultat consolidés. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Mesures non conformes aux IFRS

Nous évaluons le rendement selon diverses mesures afin d'aider la direction et les actionnaires à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Certaines des mesures qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les normes IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme des mesures de remplacement ou comme des mesures plus significatives que les mesures établies conformément aux IFRS, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Les principales mesures non conformes aux IFRS de la société sont le résultat avant intérêts, impôts et amortissement aux fins de comparaison, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution. Le BAIIA aux fins de comparaison comprend notre BAIIA présenté ajusté pour exclure l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché, de la variation de la juste valeur des actifs financiers, des profits et pertes de change et de la dépréciation d'actifs, ainsi que le BAIIA aux fins de comparaison des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière, qui correspond à leur BAIIA présenté ajusté pour tenir compte : 1) des produits tirés des contrats de location-financement et du changement du montant des créances au titre

des contrats de location-financement; 2) des frais de gestion fixés par contrat; 3) de l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport; 4) des recouvrements d'assurance; et 5) de l'incidence des profits et pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Le BAIIA aux fins de comparaison est présenté de façon à fournir à la direction et aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la charge d'intérêts nette, la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le résultat et l'incidence du calendrier sur les produits financiers des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Nous présentons le BAIIA aux fins de comparaison et de l'information opérationnelle sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs. Puisque les participations financières sont conçues pour fournir des rendements à la société comme si elle détenait les actifs, la présentation d'information opérationnelle et du BAIIA aux fins de comparaison donne aux lecteurs une image plus complète qui leur permet de comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sont calculés comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, diminués des dépenses d'investissement de maintien, des distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle des filiales, ainsi que des produits financiers et des produits d'intérêts, majorés des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés des actifs détenus au moyen de participations financières, lesquels sont calculés comme étant le BAIIA aux fins de comparaison tiré des participations financières diminué de la variation des créances à long terme, des dépenses d'investissement de maintien, de la charge d'impôt exigible, des recouvrements d'assurance et des ajustements du taux de change. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés fournissent aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les placements dans des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Les liquidités disponibles à des fins de distribution sont calculées comme étant les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés diminués des remboursements prévus du principal de la dette amortissable et des obligations locatives. Les liquidités disponibles à des fins de distribution peuvent fournir des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes. Se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Analyse du BAIIA aux fins de comparaison

Les montants présentés dans la section qui suit comprennent des mesures opérationnelles et des informations financières liées à nos types de sources d'énergie et comprennent des placements dans des participations financières dans les filiales de TransAlta. Étant donné que les placements dans ces participations financières nous donnent droit à des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation des informations opérationnelles donne aux utilisateurs des renseignements pour les aider à évaluer le rendement financier des actifs qui génèrent les produits financiers liés aux participations financières. Tous les actifs des secteurs de l'énergie éolienne et solaire aux États-Unis et du gaz naturel en Australie sont détenus par l'entremise de placements dans une participation financière. Le BAIIA aux fins de comparaison des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière et les produits financiers comptabilisés dans nos états financiers intermédiaires consolidés résumés font l'objet d'un rapprochement à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les données d'exploitation et le BAIIA aux fins de comparaison par type de source d'énergie :

Trois mois clos les 31 mars	Production d'énergie renouvelable - moyenne à long terme (GWh) ¹	Production (GWh)		BAIIA aux fins de comparaison	
		2020	2019	2020	2019
Énergie éolienne – Canada	877	873	828	53	59
Énergie hydroélectrique – Canada	45	37	30	–	1
Énergie éolienne et solaire – États-Unis	263	263	143	21	10
Total – Énergie renouvelable	1 185	1 173	1 001	74	70
Gaz – Canada		303	439	19	19
Gaz – Australie		471	466	30	32
Siège social		–	–	(5)	(5)
Total		1 947	1 906	118	116

1) La moyenne à long terme est calculée sur une base annualisée au moyen du rendement énergétique annuel moyen prévu selon notre modèle de simulation et reposant sur des données historiques sur une période généralement de 15 ans pour l'énergie éolienne et de 30 ans pour l'énergie hydroélectrique.

Les variations du BAIIA aux fins de comparaison et de la production d'énergie renouvelable sont présentées ci-après pour chacun de nos secteurs d'activité.

Énergie éolienne – Canada

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Production (GWh)	873	828
Capacité installée brute (MW) ¹	1 163	1 169
Produits des activités ordinaires	67	72
Redevances et autres coûts de vente	3	3
Marge brute aux fins de comparaison	64	69
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	9	8
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	2
BAIIA aux fins de comparaison	53	59

1) Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, la production a augmenté de 45 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison principalement d'une hausse des ressources d'énergie éolienne dans l'ouest du Canada, en partie contrebalancée par une baisse des ressources d'énergie éolienne dans l'est du Canada.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, le BAIIA aux fins de comparaison a diminué de 6 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2019, ce qui s'explique surtout par une baisse des ressources d'énergie éolienne dans l'est du Canada, une baisse des produits des activités ordinaires tirés des crédits carbone compensatoires et une baisse des incitatifs gouvernementaux relativement à l'expiration du Programme d'encouragement à la production éolienne prévue en 2019, le tout en partie contrebalancé par le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés à des éléments écologiques et une hausse des ressources éoliennes dans l'ouest du Canada.

Énergie hydroélectrique – Canada

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Production (GWh)	37	30
Capacité installée brute (MW)	112	112
Produits des activités ordinaires	3	2
Redevances et autres coûts de vente	1	–
Marge brute aux fins de comparaison	2	2
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	2	1
BAIIA aux fins de comparaison	–	1

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté de 7 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison principalement de la hausse des ressources hydrauliques.

Malgré la hausse de la production, le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a diminué de 1 million de dollars par rapport à la période correspondante de 2019, en raison surtout d'une hausse des coûts d'arrêt pour entretien annuels à notre centrale de Bone Creek. L'augmentation est compensée par une diminution des dépenses d'investissement, ce qui rend l'ensemble des coûts d'arrêt pour entretien conformes à ceux de 2019.

Énergie éolienne et solaire – États-Unis

Trois mois clos les 31 mars	2020 ¹	2019
Production (GWh)	263	143
Capacité installée brute (MW)	330	215
Produits des activités ordinaires	24	13
Redevances et autres coûts de vente	–	1
Marge brute aux fins de comparaison	24	12
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	2	2
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	–
BAIIA aux fins de comparaison	21	10

1) Compte tenu des résultats des parcs éoliens Big Level et Antrim qui sont entrés en service en décembre 2019.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, la production a augmenté de 120 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la hausse des ressources d'énergie éolienne et de la production supplémentaire provenant des parcs éoliens Big Level et Antrim qui sont entrés en service en décembre 2019.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 11 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2019, en raison principalement de la hausse de la production du parc éolien du Wyoming et du parc éolien Lakeswind ainsi que de la prise en compte d'un trimestre complet d'exploitation des parcs éoliens Big Level et Antrim.

Gaz – Canada

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Production (GWh)	303	439
Capacité installée brute (MW)	499	499
Produits des activités ordinaires	39	52
Combustible et achats d'électricité	13	26
Marge brute aux fins de comparaison	26	26
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	7	7
BAIIA aux fins de comparaison	19	19

Le secteur Gaz au Canada est constitué uniquement de la centrale de cogénération de Sarnia.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a diminué de 136 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2019, du fait surtout de la baisse de la demande du marché.

Malgré la baisse de production, le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 est demeuré comparable à celui de la période correspondante de 2019, la baisse des produits tirés des activités de détail ayant été en grande partie contrebalancée par la diminution des coûts du combustible.

Gaz – Australie

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Production (GWh)	471	466
Capacité installée brute (MW)	450	450
Produits des activités ordinaires	39	41
Combustible et achats d'électricité	2	1
Marge brute aux fins de comparaison	37	40
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ¹	7	8
BAIIA aux fins de comparaison	30	32

1) Incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 a augmenté de 5 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2019, en raison principalement de l'évolution de la demande de la clientèle. Les contrats en Australie sont des contrats de capacité, et la production n'a pas d'incidence directe sur nos résultats.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, le BAIIA aux fins de comparaison a diminué de 2 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2019, du fait essentiellement de l'affaiblissement du dollar australien par rapport au dollar canadien.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comme présentés, de nos fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution :

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	82	131
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(18)	(41)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	64	90
Ajustements :		
Dépenses d'investissement de maintien – actifs détenus	(2)	(7)
Produits financiers et produits d'intérêts – participations financières ¹ (tableau II)	(8)	(26)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés – participations financières ¹ (tableau II)	40	37
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	94	94
Déduire :		
Remboursement de principal de la dette amortissable	(3)	(2)
Liquidités disponibles à des fins de distribution	91	92
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	266	264
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action	0,35	0,36
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action	0,34	0,35

1) Se reporter au tableau de rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des installations dans lesquelles nous détenons une participation financière avec les produits financiers (tableau II) présenté dans le présent rapport de gestion.

Rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison et des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés

Trois mois clos les 31 mars	2020			2019		
	Actifs détenus	Participations financières ¹	Total	Actifs détenus	Participations financières ¹	Total
BAIIA aux fins de comparaison (tableau I)	67	51	118	74	42	116
Charge d'intérêts	(10)	–	(10)	(10)	–	(10)
Dépenses d'investissement de maintien	(2)	(3)	(5)	(7)	(1)	(8)
Charge d'impôt exigible	–	(1)	(1)	(1)	(2)	(3)
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	–	(6)	(6)	–	(1)	(1)
Perte de change réalisée	(3)	–	(3)	–	–	–
Ajustement du taux de change, réserves, produits d'intérêts et autres	2	(1)	1	1	(1)	–
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	54	40	94	57	37	94

1) Se reporter au tableau II pour un rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison de la participation financière avec les produits financiers présentés et inclus dans les comptes de résultat consolidés.

Tableau I

Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du BAIIA présenté de nos actifs détenus et du BAIIA aux fins de comparaison, y compris le BAIIA aux fins de comparaison des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière. Étant donné que les participations financières sont conçues pour fournir à la société des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation d'information opérationnelle et du BAIIA aux fins de comparaison donne une image plus complète pour comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements. Pour un rapprochement des produits financiers comptabilisés sur ces actifs dans lesquels nous détenons une participation financière avec le BAIIA aux fins de comparaison de ces actifs, veuillez vous reporter à la section intitulée «Tableau II».

Trois mois clos le 31 mars		2020		
	Présentés	Ajustements ¹	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires	110	(1)	63	172
Combustible, redevances et autres coûts de vente ²	17	—	2	19
Marge brute	93	(1)	61	153
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	23	—	9	32
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	—	1	3
Produits financiers (tableau II)	(8)	8	—	—
Produits d'intérêts (tableau II)	(2)	2	—	—
Variation de la juste valeur des actifs financiers	5	(5)	—	—
Perte de change	17	(17)	—	—
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	56	11	51	118

1) Ajustements apportés au BAIIA présenté afin de calculer le BAIIA aux fins de comparaison (pour exclure l'incidence des (profits) ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché tirés des produits des activités ordinaires et pour éliminer les autres produits ou pertes non compris dans le BAIIA aux fins de comparaison).

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

Trois mois clos le 31 mars		2019		
	Présentés	Ajustements ¹	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires	127	(1)	54	180
Combustible, redevances et autres coûts de vente ²	29	—	2	31
Marge brute	98	(1)	52	149
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	21	—	10	31
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	—	—	2
Produits financiers (tableau II)	(26)	26	—	—
Produits d'intérêts (tableau II)	(1)	1	—	—
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(31)	31	—	—
Profit de change	4	(4)	—	—
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	129	(55)	42	116

1) Ajustements apportés au BAIIA présenté afin de calculer le BAIIA aux fins de comparaison (pour exclure l'incidence des (profits) ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché tirés des produits des activités ordinaires et pour éliminer les autres produits ou pertes non compris dans le BAIIA aux fins de comparaison).

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

Tableau II

Le tableau ci-après présente le rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière avec les produits financiers comptabilisés en résultat net :

Trois mois clos les 31 mars	2020			2019		
	Énergie éolienne et solaire – États-Unis ¹	Gaz – Australie	Total	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – Australie	Total
BAIIA aux fins de comparaison	21	30	51	10	32	42
Dépenses d'investissement de maintien	(1)	(2)	(3)	(1)	–	(1)
Charge d'impôt exigible	–	(1)	(1)	–	(2)	(2)
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	(6)	–	(6)	(1)	–	(1)
Ajustement du taux de change, retenue d'impôt, réserves et autres	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés des participations financières	14	26	40	8	29	37
Remboursement de capital et rachats	(14)	(46)	(60)	(5)	(5)	(10)
Incidence des variations du fonds de roulement et du calendrier ²	1	27	28	1	(2)	(1)
Produits financiers	1	7	8	4	22	26

1) Compte tenu des résultats des parcs éoliens Big Level et Antrim qui sont entrés en service en décembre 2019.

2) Le montant en 2020 pour le secteur Gaz en Australie comprend le solde déficitaire lié aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens, tel qu'il est mentionné ci-après.

Le 24 janvier 2020, TEA a remboursé un montant en principal de 45 millions de dollars australiens sur le prêt à terme amortissable dû à une autre filiale de TransAlta. Ainsi, conformément aux modalités relatives aux actions privilégiées qui reflètent ce prêt à terme amortissable, la clause de rachat a été déclenchée et a entraîné le rachat d'actions privilégiées reflétant un montant de 45 millions de dollars australiens, montant qui a été versé à la société en dollars canadiens à des cours au comptant. Le rachat est lié aux flux de trésorerie d'exploitation de TEA, ce qui a eu pour effet de créer un solde déficitaire lié aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et de réduire ainsi la capacité pour TEA de déclarer et de verser des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens jusqu'au moment où cette insuffisance a été comblée. Selon le rendement attendu pour TEA en 2020, le montant de dividendes sur les actions privilégiées reflétant devrait être versé d'ici le quatrième trimestre de 2020.

Principales informations trimestrielles

	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020
Produits des activités ordinaires	111	89	119	110
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	31	24	48	3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	52	75	73	82
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ¹	80	69	100	94
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	57	67	77	91
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,12	0,09	0,18	0,01
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,22	0,25	0,29	0,34

	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019
Produits des activités ordinaires	107	90	140	127
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	65	12	93	76
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	72	78	103	131
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ¹	73	67	108	94
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	51	65	85	92
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,26	0,05	0,35	0,29
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,20	0,25	0,32	0,35

1) Se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Nos activités fluctuent en fonction des variations saisonnières, les premier et quatrième trimestres comptant les volumes d'énergie éolienne les plus importants et les deuxième et troisième trimestres comptant les volumes d'énergie hydroélectrique les plus importants. Comme l'énergie éolienne constitue la majeure partie de notre portefeuille d'énergie renouvelable, des produits et des résultats plus élevés sont attendus aux premier et quatrième trimestres. En mars 2019, nous avons acquis une participation financière dans le projet de parc éolien Antrim aux États-Unis. Les projets de parc éolien Big Level et Antrim ont été mis en service en décembre 2019. Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires tient compte de diverses incidences liées à nos placements dans des participations financières au moyen des instruments financiers comme suit :

- Les dividendes ou le remboursement de capital peuvent varier chaque trimestre en fonction des résultats avant impôt tirés de nos placements dans une participation financière (en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens, en actions privilégiées de TEA, en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming, des parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim, et de Mass Solar, et en actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable).
- Les résultats intermédiaires au titre de la variation de la juste valeur des actifs financiers varieront en fonction des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie, des taux d'actualisation et des taux de change prévus.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar australien entraîne des profits et des pertes de change sur les placements libellés en dollars australiens. Sauf pour le quatrième trimestre de 2018, des pertes de change ont été comptabilisées pour tous les trimestres de 2018, de 2019 et de 2020.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain entraîne des profits et des pertes de change sur les placements et les billets à ordre libellés en dollars américains. Des profits de change ont été comptabilisés aux premier et troisième trimestres de 2019 et aux premier, deuxième et quatrième trimestres de 2018, et des pertes de change ont été comptabilisées aux deuxième et quatrième trimestres de 2019 et au troisième trimestre de 2018.

Instruments financiers

Se reporter à la note 13 de nos plus récents états financiers consolidés annuels et à la note 8 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 pour plus de précisions sur les instruments financiers.

Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2019. Au cours du premier trimestre de 2020, une filiale de TransAlta a racheté des actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable au montant de 45 millions de dollars australiens. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, nous avons comptabilisé une diminution de 5 millions de dollars au titre de la juste valeur dans le résultat net. Cette diminution s'explique principalement par des variations de la juste valeur liées aux variations des taux d'actualisation et aux hypothèses prévisionnelles moins élevées au sein du marché australien.

Au 31 mars 2020, les instruments financiers de niveau III étaient composés d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 1 001 millions de dollars (918 millions de dollars au 31 décembre 2019). Cette augmentation est surtout attribuable à un placement de 61 millions de dollars dans des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim, aux variations favorables de la juste valeur de nos placements dans les actifs australiens et aux profits de change liés à nos placements dans le secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis, le tout en partie compensé par des remboursements de capital sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming, du parc éolien Lakeswind, et de Mass Solar.

Au 31 mars 2020, les instruments financiers de niveau II étaient composés d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 508 millions de dollars (574 millions de dollars au 31 décembre 2019). Cette diminution s'explique principalement par le changement dans le calendrier des flux de trésorerie relatif au rachat non prévu des actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable et l'incidence des variations des taux de change.

Se reporter aux notes 5 et 8 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 pour en savoir plus sur ces placements et ces évaluations de la juste valeur.

Autres résultats consolidés

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les variations de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta liés aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et les actions privilégiées qui reflètent les distributions du parc éolien du Wyoming, des parcs éoliens Big Level, Antrim et Lakeswind, et de Mass Solar. Ces profits et pertes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Pour calculer la juste valeur de ces placements, nous utilisons des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie fondées sur les flux de trésorerie futurs sous-jacents des activités connexes, faisons des estimations et formulons des hypothèses qui peuvent changer d'une période à l'autre et qui ont souvent une incidence sur l'estimation de la juste valeur. Les fluctuations de la juste valeur d'une période à l'autre sont généralement attribuables aux variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie prospectifs, des taux d'actualisation et des taux de change.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, nous avons comptabilisé une augmentation de 45 millions de dollars au titre de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global (augmentation de 2 millions de dollars au 31 mars 2019). L'augmentation au cours de 2020 est essentiellement attribuable aux variations des taux d'actualisation et des hypothèses relatives aux flux de trésorerie concernant les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens, et aux incidences favorables des taux de change sur les actions privilégiées reflet du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis.

Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions sur les placements dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Impôts sur le résultat

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, l'impôt sur le résultat a diminué de 3 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2019, du fait essentiellement d'une baisse des résultats avant certains produits et certaines charges.

Dépenses d'investissement de maintien

Les montants des dépenses d'investissement de maintien au titre des actifs que nous détenons directement, de même qu'au titre des centrales dans lesquelles nous détenons des participations financières, sont présentés ci-après :

Trois mois clos les 31 mars

	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Énergie éolienne et solaire - États-Unis	Gaz - Canada	Gaz - Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien en 2020	2	—	1	—	2	5
Total des dépenses d'investissement de maintien en 2019	1	1	1	5	—	8

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les dépenses d'investissement de maintien ont diminué de 3 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2019, en raison surtout de la baisse du nombre de travaux d'entretien planifiés dans le secteur Gaz au Canada, en partie contrebalancée par une hausse du nombre de travaux planifiés dans nos centrales du secteur Gaz en Australie.

Opérations et soldes avec les parties liées

Opérations avec les parties liées

Les montants comptabilisés à l'égard des opérations avec TransAlta ou des filiales de TransAlta, à l'exception des montants mentionnés à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion, se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2020	2019
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	8	7
Produits tirés des attributs environnementaux ¹	—	1
Produits financiers tirés des placements dans des filiales de TransAlta	8	26
Produits d'intérêts tirés des billets à ordre à recevoir d'une filiale de TransAlta	1	—
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux ²	4	4
Achats de gaz naturel	1	6
Frais d'optimisation des actifs ³	1	1

1) La valeur des attributs environnementaux a été établie selon l'information du marché pour des instruments similaires, y compris les transactions conclues avec des tiers.

2) Le 28 février 2020, les honoraires de remboursement de frais administratifs généraux ont été modifiés de sorte qu'ils seront calculés selon un montant égal à 5 % du BAIIA aux fins de comparaison du trimestre précédent, à compter du 1^{er} janvier 2020, sans duplication des coûts indirects liés à la gestion, à l'administration, à la comptabilité, à la planification et aux autres frais du siège social de TransAlta qui réduisent les dividendes ou les distributions qui seraient autrement payables à la société sur les actions privilégiées reflet.

3) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent ce qui suit :

Aux	31 mars 2020	31 déc. 2019
Créances clients et autres débiteurs	7	19
Dettes fournisseurs et charges à payer	10	8
Dividendes à verser	38	38
Placements dans des filiales de TransAlta	1 509	1 492
Billets à ordre de Big Level et d'Antrim	62	113
Garanties fournies par TransAlta au nom de la société ¹	295	314
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2
Garantie d'indemnisation fournie par la société à TransAlta ¹	498	512

1) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le risque de liquidité découle de notre capacité à combler nos besoins généraux de financement, à mener des activités de couverture, et à gérer les actifs, les passifs et la structure du capital de la société. Nous gérons le risque de liquidité en maintenant suffisamment de ressources financières liquides pour financer les obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, et ce, de la façon la plus rentable qui soit.

Les principales sources de liquidités comprennent les fonds provenant des activités d'exploitation, les marchés financiers et le financement tiré de notre facilité de crédit existante. La société demeure concentrée sur le refinancement de la dette selon des conditions acceptables et sur le maintien d'une fourchette d'échéances gérable et ne prévoit pas de problèmes importants dans le traitement de nos emprunts jusqu'en 2023 et au-delà, selon des modalités satisfaisantes.

Situation financière

Le tableau suivant présente les variations importantes aux soldes de compte tirés des états de la situation financière consolidés intermédiaires non audités du 31 décembre 2019 au 31 mars 2020 :

(non audité, en millions de dollars)	31 mars 2020	31 déc. 2019	Augmentation/ (diminution)	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40	63	(23)	Calendrier des encaissements et des décaissements – Se reporter à la rubrique «Flux de trésorerie» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.
Créances clients	74	90	(16)	Calendrier des encaissements et des recouvrements et diminution des montants à recevoir au titre des dividendes tirés de placements entre parties liées.
Immobilisations corporelles nettes	1 686	1 728	(42)	Diminution découlant de la dotation aux amortissements et de la baisse de la provision pour frais de démantèlement, en partie contrebalancées par des acquisitions.
Placements dans des filiales de TransAlta (y compris la partie courante)	1 509	1 492	17	Augmentation attribuable à un placement dans les projets de parc éolien aux États-Unis Big Level et Antrim, à la hausse des justes valeurs sur les placements dans des participations financières de TEA et à des profits de change favorables liés au secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis, le tout en partie compensé par des remboursements de capital dans le secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis et rachats et pertes de change comptabilisés au titre des placements liés à TEA.
Autres actifs (y compris la partie courante)	111	162	(51)	Réception du remboursement des billets à ordre liés aux projets de parc éolien Big Level et Antrim.
Dette à long terme et obligations locatives (y compris la partie courante)	857	961	(104)	Diminution en raison des remboursements effectués sur la facilité de crédit et remboursements prévus du principal des obligations sans recours.
Provisions pour frais de démantèlement et autres provisions (y compris la partie courante)	43	56	(13)	Diminution attribuable à l'augmentation des taux d'actualisation au 31 mars 2020 en raison des variations des taux d'intérêt de référence au cours de la période et d'une hausse du risque de crédit.
Passifs d'impôt différé	271	264	7	Augmentation de l'impôt différé attribuable à la hausse de la charge d'impôt différé au cours de la période.
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 260	2 268	(8)	Diminution attribuable aux dividendes sur actions ordinaires, en partie contrebalancée par le résultat net, les autres éléments du résultat global découlant des variations favorables de la juste valeur et les actions ordinaires émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour la période de trois mois close le 31 mars 2020 comparativement à celles de la période correspondante de 2019 :

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019	Augmentation/ (diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	63	73	(10)
liés aux :			
Activités d'exploitation	82	131	(49)
Activités d'investissement	55	(115)	170
Activités de financement	(160)	(39)	(121)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	40	50	(10)

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 49 millions de dollars, comparativement à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de ce qui suit :

- Diminution du résultat en trésorerie de 73 millions de dollars, en partie contrebalancée par une hausse de 47 millions de dollars des éléments sans effet de trésorerie et hors exploitation, tels que l'amortissement, les variations de la juste valeur des instruments financiers, les variations latentes des taux de change et les variations de l'impôt différé.
- Variations défavorables du fonds de roulement de 23 millions de dollars relatives au calendrier de règlement des débiteurs et des dettes fournisseurs.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont augmenté de 170 millions de dollars, comparativement à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de ce qui suit :

- Baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles de 6 millions de dollars.
- En 2019, la société a conclu une série de transactions par suite de l'adoption de règles fiscales destinées à lutter contre les montages hybrides en Australie. Cela a permis à TEA de racheter les soldes des APOR (509 millions de dollars australiens) et des actions privilégiées d'une valeur d'environ 41 millions de dollars de TEA pour une contrepartie en trésorerie. Immédiatement après ces rachats, la société a souscrit des actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable de 550 millions de dollars australiens.
- Également en 2019, la société a conclu une entente avec TransAlta visant l'acquisition d'une participation financière dans Big Level et Antrim. Dans le cadre de cette entente, la société a accepté de financer les coûts de construction de Big Level et d'Antrim au moyen de billets à ordre. Compte tenu de l'encaissement du financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux à la fin du mois de décembre 2019 et de la construction qui tire à sa fin, les billets à ordre sont remboursés et la société a acquis des actions privilégiées reflétant supplémentaires dans les actifs éoliens Big Level et Antrim.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont diminué de 121 millions de dollars, comparativement à ceux de la période correspondante de 2019, en raison surtout de ce qui suit :

- Augmentation des remboursements effectués sur la facilité de crédit.

Dettes et obligations locatives

	Au 31 mars 2020				
	Limite maximale des facilités	Utilisés		Capacité disponible	Date d'échéance
		Lettres de crédit en cours ¹	Emprunts		
Facilité de crédit consentie	700	93	118	489	2023

1) Des lettres de crédit de 93 millions de dollars ont été émises de facilités d'emprunt à vue non consenties; ces obligations sont soutenues et réduisent la capacité disponible sur la facilité de crédit consortiale.

La dette et les obligations locatives totalisaient 857 millions de dollars au 31 mars 2020, comparativement à 961 millions de dollars au 31 décembre 2019. Au 31 mars 2020, l'utilisation de la facilité de crédit consentie avait diminué de 101 millions de dollars par rapport à l'utilisation au 31 décembre 2019, du fait essentiellement des remboursements des emprunts en vertu de la facilité de crédit de 101 millions de dollars. La dette a également diminué en raison des remboursements prévus des obligations sans recours de 3 millions de dollars.

Nous sommes assujettis aux clauses restrictives positives et négatives habituelles liées à la dette et nous les respectons toutes.

Capital social

Au 31 mars 2020, nous avons environ 266,0 millions d'actions ordinaires émises et en circulation (265,6 millions au 31 décembre 2019). Au cours du premier trimestre de 2020, la société a émis approximativement 0,4 million d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes, pour une valeur nette réelle de 7 millions de dollars.

Au 11 mai 2020, nous avons environ 266 millions d'actions ordinaires émises et en circulation.

Litiges, réclamations et éventualités

Pour plus de détails sur les éventualités importantes en cours, se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» de notre rapport de gestion annuel de 2019. Aucune de ces éventualités, individuellement ou dans leur ensemble, ne devrait se traduire par une obligation ayant une incidence défavorable importante sur la société. À l'exception des éléments présentés ci-dessous, aucune modification importante n'a été apportée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020.

Le placement de la société dans les actifs australiens est effectué au moyen d'une participation financière qui donne droit à des produits financiers et d'intérêts après impôts fondés sur le BAIIA des installations sous-jacentes. TransAlta poursuit FMG pour obtenir le paiement des montants facturés et impayés aux termes du CAÉ de la centrale de South Hedland et demande au tribunal de déclarer que le CAÉ est valide et exécutoire. Pour sa part, FMG demande au tribunal de déclarer que le CAÉ a été résilié légalement. Cette affaire devrait être instruite à partir du 3 mai 2021 plutôt que du 15 juin 2020, mais elle pourrait être reportée encore selon l'ampleur des restrictions toujours en vigueur du fait de la pandémie de COVID-19. La société comptabilise les produits financiers et d'intérêts lorsqu'ils sont déclarés sur ses placements dans les actifs australiens, compte tenu des incidences de tout profit éventuel une fois comptabilisé par TransAlta.

Le second litige porte sur les réclamations de FMG contre TransAlta concernant le transfert de la centrale de Solomon à FMG. FMG réclame certains montants liés à l'état de la centrale, alors que TransAlta réclame le remboursement de certains coûts non réglés. La date du procès n'a pas encore été fixée dans cette affaire, mais il est peu probable qu'il ait lieu avant 2021.

Méthodes et estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels de la période. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Les estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait influencer, directement ou indirectement, les activités, les résultats financiers et la situation financière de la société dans les périodes futures sont également assujetties à une importante part d'incertitude. Pour une description des risques supplémentaires identifiés par suite de la pandémie, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés résumés intermédiaires au 31 mars 2020.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

La société a dû faire preuve de jugement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 relativement à l'évaluation des dividendes à titre de revenu ou de remboursement de capital, comme suit :

La société touche des dividendes au titre de ses placements dans des actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens, des actions privilégiées de TEA, et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming, des parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim, et de Mass Solar. Déterminer si, en substance, un dividende représente un remboursement de capital fait largement appel au jugement. La société détermine le montant des dividendes qui représente un remboursement de capital en fonction de i) l'écart, si positif, entre le prix de base des actions et leur juste valeur à la fin de la période de présentation de l'information financière; et ii) du dividende réel déclaré sur les actions au cours de la période de présentation de l'information financière, selon le montant le moins élevé. Lorsqu'il est déterminé que le dividende représente un remboursement de capital, la valeur comptable du placement connexe est réduite. Au premier trimestre de 2020, la société a déterminé qu'une partie du dividende gagné sur les actions privilégiées reflète du parc éolien du Wyoming, du parc éolien Lakeswind et de Mass Solar a constitué un remboursement de capital.

Changements dans les estimations

Provision pour frais de démantèlement et autres provisions

Au 31 mars 2020, les taux d'actualisation utilisés à l'égard de la provision pour frais de démantèlement avaient subi une forte variation, qui s'explique essentiellement par une hausse considérable de l'écart de crédit de TransAlta causée par la pandémie de COVID-19, laquelle a entraîné l'augmentation des écarts de crédit de la plupart des entités. L'augmentation des écarts de crédit a été en partie contrebalancée par une diminution des taux de référence. Par conséquent, la société a diminué la provision pour frais de démantèlement de 16 millions de dollars, ce qui s'est traduit par une baisse des immobilisations corporelles de 16 millions de dollars.

Changements aux méthodes comptables

Modifications comptables de l'exercice considéré

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2020. La société n'a adopté par anticipation aucune norme, interprétation ou modification qui a été publiée mais n'est pas encore en vigueur.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Le 1^{er} janvier 2020, la société a adopté les modifications apportées à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (les «modifications à l'IFRS 3»). Les modifications précisent la définition d'une entreprise et présentent des modifications qui visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés étant donné que la société n'a effectué aucune acquisition d'entreprises ou d'actifs après le 1^{er} janvier 2020.

Modifications à l'IAS 1 et à l'IAS 8 – Définition du terme «significatif»

La société a adopté les modifications apportées à l'IAS 1 et à l'IAS 8 le 1^{er} janvier 2020. Les modifications fournissent une nouvelle définition du terme «significatif» selon laquelle «une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée».

Les modifications précisent que le caractère significatif dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations, dans le contexte des états financiers. L'inexactitude de l'information est significative si on peut s'attendre à ce qu'elle influence les décisions prises par les principaux utilisateurs. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la société.

Risques et incertitudes

Nos activités nous exposent à divers risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, les modifications de réglementation, les facteurs liés à un marché en constante évolution et la volatilité des marchés des produits de base. Se reporter aux rubriques «Gestion du risque» et «Contexte d'affaires» de notre rapport annuel 2019 ainsi qu'à la notice annuelle déposée électroniquement à l'adresse www.sedar.com. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2019.

Nous avons pris un certain nombre de mesures d'atténuation du risque en réponse à la pandémie de COVID-19, y compris la mise en œuvre officielle du plan de continuité des activités de TransAlta le 9 mars 2020. Le conseil d'administration et la direction surveillent l'évolution de la situation et évaluent constamment ses répercussions sur les activités d'exploitation, les chaînes d'approvisionnement et les clients de la société et, de façon plus générale, sur les activités commerciales et les affaires internes de la société. L'incidence que pourrait avoir la pandémie sur les activités commerciales et les affaires internes de la société comprend notamment des interruptions potentielles de la production, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'indisponibilité d'employés de TransAlta, de possibles retards dans les projets de croissance, un risque de crédit accru lié aux contreparties et une hausse de la volatilité des prix des produits de base et des évaluations des instruments financiers. En outre, l'ensemble des répercussions sur l'économie mondiale et les marchés des capitaux pourrait se faire sentir négativement sur la disponibilité du capital aux fins d'investissement ainsi que la demande d'électricité et le prix des produits de base.

Pour gérer les risques découlant de la pandémie de COVID-19, TransAlta, en sa qualité de gestionnaire en vertu de la convention de services de gestion, a pris un certain nombre de mesures dans le cadre de son plan de continuité des activités :

Mesures prises par la direction

- Création d'une équipe d'urgence axée sur la COVID-19 dirigée par le chef de l'exploitation de TransAlta, qui est également le président de la société
- Communication régulière avec le conseil d'administration en ce qui concerne la réponse de la société à la COVID-19
- Création d'une équipe chargée d'évaluer les incidences de la reprise des opérations après la levée des restrictions les plus strictes liées à la COVID-19 et avant la distribution d'un vaccin ou d'un remède
- Création d'un comité chargé d'examiner et de traiter toutes les réclamations pour cause de force majeure liées à la COVID-19
- Élaboration de plans de leadership, y compris des plans pour assurer la relève des dirigeants au besoin

Changements aux politiques

- Interruption des voyages non essentiels et période d'isolement obligatoire de 14 jours pour tous les employés de TransAlta ayant voyagé par avion, autobus, train ou bateau. Les employés de TransAlta se verront interdire l'accès à tous les sites de la société pendant cette période d'isolement.

Changements relatifs aux employés

- Rassurance des employés par rapport au fait que la pandémie de COVID-19 n'aura pas d'incidence sur leur emploi à TransAlta
- Mise en œuvre de modalités de travail flexibles et de rotations de quarts afin de réduire les risques auxquels sont exposés les employés de TransAlta qui travaillent dans les centrales de production et qui occupent des postes jugés essentiels
- Mise en place de procédures de contrôles de santé (p. ex., questionnaires et prises de la température), de mesures de nettoyage améliorées et de protocoles de travail rigoureux dans les centrales de production de la société
- Instruction donnée à tous les employés de TransAlta occupant un poste jugé non essentiel de travailler de la maison

Changements opérationnels

- Modification de nos procédures d'exploitation et mise en œuvre des restrictions relatives à l'accès non essentiel à nos installations afin de maintenir nos activités tout au long de la pandémie
- Examen du risque lié à la chaîne d'approvisionnement associé aux principaux intrants du processus de production d'électricité et mise en œuvre d'un suivi hebdomadaire de l'évolution du risque
- Communication avec nos principales personnes-ressources de la chaîne d'approvisionnement pour établir des stratégies et des mesures d'urgence nous permettant de continuer à faire progresser nos projets de croissance, dans la mesure du possible
- Détection de nouveaux risques liés à la cybersécurité associés aux courriels d'hameçonnage et aux protocoles de sécurité améliorés, et renforcement de la sensibilisation aux menaces éventuelles

Surveillance financière

- Maintien de la surveillance des contreparties en ce qui concerne les variations de leur solvabilité ainsi que leur capacité à remplir leurs obligations

- Surveillance continue de la situation et communication avec notre conseil d'administration concernant les incidences prévisibles et nos interventions face à la crise. Nos facilités de crédit consenties actuelles nous permettent de maintenir une situation financière solide et des liquidités considérables.

De façon générale, nous restons au fait de la situation et des conseils des responsables de la santé publique afin de nous adapter aux nouvelles recommandations et de modifier notre réponse et notre approche, au besoin.

Réglementation et législation environnementale

En raison de la COVID-19, tous les exploitants de réseaux électriques intégrés d'Amérique du Nord et de la Federal Energy Regulatory Commission ont demandé à leur personnel de travailler à la maison, à l'exception du personnel chargé de l'exploitation des réseaux. Les processus de consultation en personne qui étaient prévus ont été annulés; ces processus et d'autres processus relatifs aux parties prenantes se font désormais par téléphone ou de façon virtuelle, ou ont été reportés. Ces mesures devraient entraîner des retards dans l'application des modifications réglementaires et dans les autres activités des groupes de travail actifs sur les marchés, voire leur annulation. Les activités normales du marché n'ont pas été touchées.

En raison de la situation actuelle, les gouvernements albertain et fédéral ont également proposé des options de report de la publication des rapports sur l'environnement, y compris des options de report, pour les grands émetteurs de GES, de la publication de rapports sur la conformité à leurs programmes respectifs. Les centrales peuvent néanmoins présenter leurs rapports aux dates d'échéance habituelles.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») pertinent et de contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI»). Pour une partie de la période de trois mois close le 31 mars 2020, la majorité de notre effectif qui soutient et réalise notre CIIF et nos CPCI travaillait à distance. L'incidence sur la conception et le rendement des contrôles internes est minimale. La direction a examiné les changements résultant des mesures prises en réponse à la COVID-19 et a l'assurance raisonnable que les modifications apportées aux processus n'ont pas eu, ou ne sont pas raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante sur notre CIIF ou nos CPCI.

Le CIIF est un cadre conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («cadre de travail de 2013») pour évaluer l'efficacité du CIIF de la société.

Les CPCI désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour nous assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est consignée et communiquée à la direction, y compris notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à notre obligation de communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le CIIF et les CPCI fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. En concevant et en évaluant notre CIIF et nos CPCI, la direction reconnaît que tous les contrôles et procédures, quelle qu'en soit la qualité de conception et de fonctionnement, ne peuvent que fournir une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle et, par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du CIIF est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

La direction a évalué, avec la participation de notre chef de la direction et de notre chef de la direction des finances, l'efficacité de notre CIIF et de nos CPCI à la fin de la période visée par le présent rapport. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 31 mars 2020, fin de la période visée par le présent rapport, notre CIIF et nos CPCI étaient efficaces.

TransAlta Renewables Inc.

Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audité)	Trois mois clos les 31 mars	
	2020	2019
Produits des activités ordinaires (note 4)	109	125
Incitatifs gouvernementaux	1	2
Total des produits des activités ordinaires	110	127
Combustible, redevances et autres coûts	17	29
Marge brute	93	98
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	23	21
Amortissement	34	31
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	2
Résultats d'exploitation	34	44
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 5)	8	26
Produit d'intérêts (note 6)	2	1
Charge d'intérêts (note 6)	(11)	(11)
Variation de la juste valeur des actifs financiers (note 5)	(5)	31
Perte de change	(17)	(4)
Résultat avant impôts sur le résultat	11	87
Charge d'impôts sur le résultat (note 7)	7	10
Résultat net	4	77
Résultat net attribuable :		
Aux porteurs d'actions ordinaires	3	76
Participation ne donnant pas le contrôle	1	1
	4	77
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions) (note 12)	266	264
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,01	0,29

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
 États du résultat global consolidés résumés
 (en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2020	2019
Résultat net	4	77
Autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta (note 5)	45	2
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	45	2
Autres éléments du résultat global	45	2
Total du résultat global	49	79
Total du résultat global attribuable :		
Aux porteurs d'actions ordinaires	48	78
Participation ne donnant pas le contrôle	1	1
	49	79

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
 États de la situation financière consolidés résumés
 (en millions de dollars canadiens)

Non audité	31 mars 2020	31 déc. 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40	63
Créances clients	74	90
Charges payées d'avance	4	2
Stocks	7	7
Partie courante des autres actifs (note 10)	62	113
Partie courante des placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	17	18
	204	293
Immobilisations corporelles (note 9)		
Coût	2 838	2 850
Amortissement cumulé	(1 152)	(1 122)
	1 686	1 728
Actifs au titre de droits d'utilisation	28	28
Immobilisations incorporelles	111	114
Autres actifs (note 10)	49	49
Placements dans des filiales de TransAlta (notes 5)	1 492	1 474
Actifs d'impôt différé	16	16
Total de l'actif	3 586	3 702
Dettes fournisseurs et charges à payer	38	37
Dividendes à verser	62	62
Passifs de gestion du risque (note 8)	2	1
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives (note 11)	52	52
	154	152
Dette à long terme et obligations locatives (notes 8 et 11)	805	909
Provision pour frais de démantèlement et autres provisions (note 1 C))	43	56
Passifs sur contrat	6	6
Produits différés	1	1
Passifs de gestion du risque (note 8)	—	1
Passifs d'impôt différé	271	264
Total du passif	1 280	1 389
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 12)	3 046	3 039
Déficit	(697)	(637)
Cumul des autres éléments du résultat global	(89)	(134)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 260	2 268
Participation ne donnant pas le contrôle	46	45
Total des capitaux propres	2 306	2 313
Total du passif et des capitaux propres	3 586	3 702

Engagements et éventualités (note 13)

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
États des variations des capitaux propres consolidés résumés
(en millions de dollars canadiens)

Non audité

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuable aux actionnaires	Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2019	3 039	(637)	(134)	2 268	45	2 313
Résultat net	—	3	—	3	1	4
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta (note 5)	—	—	45	45	—	45
Total du résultat global	—	3	45	48	1	49
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	—	(63)	—	(63)	—	(63)
Régime de réinvestissement des dividendes (note 12)	7	—	—	7	—	7
Solde au 31 mars 2020	3 046	(697)	(89)	2 260	46	2 306

Voir les notes jointes.

Non audité

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuable aux actionnaires	Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2018	3 011	(567)	(89)	2 355	41	2 396
Résultat net	—	76	—	76	1	77
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta (note 5)	—	—	2	2	—	2
Total du résultat global	—	76	2	78	1	79
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	—	(62)	—	(62)	—	(62)
Régime de réinvestissement des dividendes (note 12)	7	1	—	8	—	8
Solde au 31 mars 2019	3 018	(552)	(87)	2 379	42	2 421

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité		
Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Activités d'exploitation		
Résultat net	4	77
Amortissement	34	31
Désactualisation des provisions	1	1
Charge d'impôt différé (note 7)	7	9
Variation de la juste valeur des actifs financiers	5	(31)
(Profit latent) perte latente de change	14	4
(Profit latent) perte latente sur les activités de gestion du risque	(1)	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	64	90
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	18	41
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	82	131
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 9)	(2)	(8)
Remboursements (avances) des billets à ordre à recevoir de filiales de TransAlta (note 10)	60	(115)
Produit des rachats des placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	46	535
Placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	(61)	(530)
Profit réalisé sur les instruments financiers	–	1
Remboursement du capital sur les placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	14	5
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	(2)	(3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	55	(115)
Activités de financement		
(Diminution) augmentation nette des emprunts sur les facilités de crédit (note 11)	(101)	18
Remboursements de dette à long terme (note 11)	(3)	(2)
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 12)	(56)	(55)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(160)	(39)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(23)	(23)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	63	73
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	40	50
Impôts sur le résultat au comptant payés	–	1
Intérêts au comptant payés	5	5

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés résumés

(Non audité)

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Historique et méthodes comptables

A. La société

TransAlta Renewables Inc. avec ses filiales (collectivement «TransAlta Renewables» ou la «société») détient et exploite 13 centrales hydroélectriques, 19 parcs éoliens et une centrale au gaz, d'une capacité de production brute totalisant 2 555 mégawatts («MW»), et détient des participations financières dans le parc éolien du Wyoming de 144 MW, le parc éolien Lakeswind («Lakeswind») de 50 MW, les centrales d'énergie solaire Mass Solar («Mass Solar») de 21 MW, les projets de parc éolien aux États-Unis Big Level de 90 MW («Big Level») et Antrim de 29 MW («Antrim») et dans des actifs de production australiens alimentés au gaz de 450 MW, y compris dans un gazoduc de 270 kilomètres, de TransAlta. Le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta.

B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés par la direction conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les plus récents états financiers consolidés annuels de la société, à l'exception de ce qui est présenté à la note 2 A). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de la société. Par conséquent, ces états financiers consolidés résumés doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels de la société disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers et qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires pour une présentation fidèle des résultats. Les résultats de la société sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature même de l'électricité, qui est généralement consommée à mesure qu'elle est produite, et de la nature des ressources d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique au fil de l'eau, qui fluctuent en fonction des saisons et des variations météorologiques annuelles. Habituellement, les centrales hydroélectriques au fil de l'eau produisent la majorité de leur électricité et génèrent la plupart de leurs produits durant les mois de printemps et d'été alors que la fonte des neiges alimente les bassins hydrographiques et les rivières. Inversement, les vents sont plus forts généralement durant les mois froids et plus faibles au cours des mois chauds d'été.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires a été reçue du comité d'audit et de nomination pour le compte du conseil d'administration (le «conseil») le 11 mai 2020.

C. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Se reporter à la note 2 Q) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société pour une analyse plus détaillée des principaux jugements comptables et des principales sources d'incertitude qui ont une incidence sur les estimations.

L'épidémie du nouveau coronavirus (la «COVID-19») a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire, l'auto-isolément, la distanciation physique et sociale et la fermeture des entreprises considérées comme non essentielles, ont fortement perturbé les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un contexte économique incertain et complexe. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Les estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait influencer, directement ou indirectement, les activités, les résultats financiers et la situation financière de la société dans les périodes futures sont également assujetties à une importante part d'incertitude. Pour une description des risques supplémentaires identifiés par suite de la pandémie, se reporter à la note 8.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

La société a dû faire preuve de jugement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020 relativement à l'évaluation des dividendes à titre de revenu ou de remboursement de capital, comme suit :

La société touche des dividendes au titre de ses placements dans des actions privilégiées qui reflètent des montants ajustés de TransAlta Energy (Australia) Pty Ltd. («TEA») («flux de trésorerie australiens»), des actions privilégiées de TEA, et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming, des parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim, et de Mass Solar. Déterminer si, en substance, un dividende représente un remboursement de capital fait largement appel au jugement. La société détermine le montant des dividendes qui représente un remboursement de capital en fonction de i) l'écart, si positif, entre le prix de base des actions et leur juste valeur à la fin de la période de présentation de l'information financière; et ii) du dividende réel déclaré sur les actions au cours de la période de présentation de l'information financière, selon le montant le moins élevé. Lorsqu'il est déterminé que le dividende représente un remboursement de capital, la valeur comptable du placement connexe est réduite. Au premier trimestre de 2020, la société a déterminé qu'une partie du dividende gagné sur les actions privilégiées reflète du parc éolien du Wyoming, du parc éolien Lakeswind et de Mass Solar a constitué un remboursement de capital.

Changements dans les estimations

Provision pour frais de démantèlement et autres provisions

Au 31 mars 2020, les taux d'actualisation utilisés à l'égard de la provision pour frais de démantèlement avaient subi une forte variation, qui s'explique essentiellement par une hausse considérable de l'écart de crédit de TransAlta causée par la pandémie de COVID-19, laquelle a entraîné l'augmentation des écarts de crédit de la plupart des entités. L'augmentation des écarts de crédit a été en partie contrebalancée par une diminution des taux de référence. Par conséquent, la société a diminué la provision pour frais de démantèlement de 16 millions de dollars, ce qui s'est traduit par une baisse des immobilisations corporelles de 16 millions de dollars.

2. Principales méthodes comptables

A. Changements de méthodes comptables au cours de l'exercice considéré

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2020. La société n'a adopté par anticipation aucune norme, interprétation ou modification qui a été publiée mais n'est pas encore en vigueur.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Le 1^{er} janvier 2020, la société a adopté les modifications apportées à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (les «modifications à l'IFRS 3»). Les modifications permettent d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Ces modifications consistent notamment à :

- i. clarifier les exigences minimales pour répondre à la définition d'une entreprise à savoir qu'au moins une entrée et un processus substantiel qui, ensemble, contribuent de manière importante à la capacité de créer des sorties doivent être présents;
- ii. supprimer l'appréciation visant à déterminer si les intervenants du marché étaient en mesure de remplacer les éléments manquants et lui substituer une appréciation basée sur ce qui a été acquis dans son état et sa condition actuels, plutôt que sur la capacité des intervenants du marché de remplacer les éléments manquants, par exemple, en intégrant les activités et les actifs acquis;

- iii. fournir des indications supplémentaires pour aider les entités à apprécier si un processus acquis est substantiel ou non, ce qui nécessite des éléments probants plus convaincants lorsqu'il n'y a pas de sorties, car l'existence de sorties fournit certains éléments probants qui indiquent que l'ensemble des activités et des actifs acquis constituent une entreprise;
- iv. restreindre la définition des sorties de façon à ce qu'elle soit axée sur les biens ou services fournis aux clients, les produits de placement ou les autres produits tirés des activités ordinaires;
- v. présenter un test facultatif pour déterminer s'il y a concentration de la juste valeur, qui peut être appliqué transaction par transaction et qui simplifie l'appréciation à porter pour pouvoir conclure qu'un ensemble d'activités et d'actifs acquis ne constitue pas une entreprise. Le test de concentration est positif si la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif brut acquis se concentre dans un actif identifiable unique ou un groupe unique d'actifs identifiables similaires.

Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés étant donné que la société n'a effectué aucune acquisition d'entreprises ou d'actifs après le 1^{er} janvier 2020.

Modifications à l'IAS 1 et à l'IAS 8 – Définition du terme «significatif»

La société a adopté les modifications apportées à l'IAS 1 et à l'IAS 8 le 1^{er} janvier 2020. Les modifications fournissent une nouvelle définition du terme «significatif» selon laquelle «une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée».

Les modifications précisent que le caractère significatif dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations, dans le contexte des états financiers. L'inexactitude de l'information est significative si on peut s'attendre à ce qu'elle influence les décisions prises par les principaux utilisateurs. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

B. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement.

3. Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Pandémie mondiale

L'Organisation mondiale de la Santé («OMS») a déclaré l'épidémie de COVID-19 une urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020, pour ensuite la qualifier de pandémie mondiale le 11 mars 2020.

TransAlta Corporation, gestionnaire et exploitante des activités et des actifs de la société, a officiellement mis en œuvre son plan de continuité des activités le 9 mars 2020, qui préconise ce qui suit : i) veiller à ce que les employés en mesure de travailler à distance le fassent; et ii) s'assurer que les employés chargés de l'exploitation et de la maintenance de ses installations, qui ne sont pas en mesure de travailler à distance, peuvent travailler en toute sécurité et de façon à protéger leur santé. Ce plan comprend des contrôles de santé, des mesures de nettoyage améliorées, des interdictions de voyager, des horaires de travail révisés, des équipes de travail d'appoint et la réorganisation des processus et des procédures pour limiter les contacts avec les autres employés et les sous-traitants sur place.

À l'heure actuelle, toutes les installations de la société, y compris celles qui sont détenues au moyen de participations financières dans TransAlta Corporation, demeurent entièrement opérationnelles et en mesure de répondre aux besoins de ses clients. La société a modifié ses procédures d'exploitation et mis en œuvre des restrictions relatives à l'accès non essentiel à ses installations afin de maintenir ses activités tout au long de la pandémie. La société poursuit ses activités et continue de servir l'ensemble de ses clients et de ses contreparties conformément aux modalités de leurs contrats. La société n'a pas subi d'interruption quant aux exigences de service. La fourniture d'électricité et de vapeur demeure une exigence de service primordiale pour tous ses clients et a été considérée comme un service essentiel dans ses territoires.

La société conserve une situation financière solide notamment grâce à des contrats à long terme et à des liquidités disponibles de 489 millions de dollars.

Le conseil et la direction surveillent l'évolution de la situation et évaluent constamment ses répercussions sur la sécurité des employés, des activités d'exploitation, des chaînes d'approvisionnement et des clients de la société et, de façon plus

générale, sur les activités commerciales et les affaires internes de la société et ses projets en immobilisations en cours. L'incidence que pourrait avoir la pandémie sur les activités commerciales et les affaires internes de la société comprend notamment des interruptions potentielles de la production, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'indisponibilité d'employés, de possibles retards dans les projets en immobilisations, un risque de crédit accru lié aux contreparties et une hausse de la volatilité des prix des produits de base et des évaluations des instruments financiers. En outre, l'ensemble des répercussions sur l'économie mondiale et les marchés des capitaux pourrait se faire sentir négativement sur la disponibilité du capital aux fins d'investissement ainsi que la demande d'électricité et le prix des produits de base.

4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société sont tirés de la vente d'électricité, de capacité et d'attributs environnementaux que la société répartit dans les groupes suivants afin de déterminer dans quelle mesure les facteurs économiques influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Trois mois clos le 31 mars 2020	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	66	3	38	107
Autres produits des activités ordinaires ¹	1	—	1	2
Produits des activités ordinaires	67	3	39	109
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires				
À un moment précis	2	—	—	2
Au fil du temps	64	3	38	105
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	66	3	38	107

1) Comprennent les produits tirés des activités de détail et de diverses autres sources.

Trois mois clos le 31 mars 2019	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	70	2	52	124
Autres produits des activités ordinaires	—	—	1	1
Produits des activités ordinaires	70	2	53	125
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires				
À un moment précis	3	—	—	3
Au fil du temps	67	2	52	121
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	70	2	52	124

5. Produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Les produits financiers liés aux filiales de TransAlta englobent les produits tirés des différentes participations qui, dans leur ensemble et au fil du temps, fournissent indirectement à la société des flux de trésorerie qui reflètent ceux des filiales, y compris TEA, TransAlta Wyoming Wind LLC, Lakeswind, Mass Solar et les projets de parc éolien Big Level et Antrim.

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées de TEA	1	1
Produits d'honoraires tirés des garanties indirectes au titre des obligations de TEA	3	3
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	—	11
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable	3	7
Produits financiers liés à TEA	7	22
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar	1	2
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind	—	1
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming	—	1
Total des produits financiers	8	26

Le résumé des placements dans des filiales de TransAlta est comme suit :

Aux	31 mars 2020	31 déc. 2019
Placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	612	598
Placement en actions privilégiées de TEA	51	42
Placement en actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable	457	532
Total des placements dans des filiales liées à TEA	1 120	1 172
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim	177	118
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar	59	53
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind	31	30
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming	122	119
Total des placements dans des filiales de TransAlta	1 509	1 492
Moins : partie courante des placements dans des filiales de TransAlta¹	17	18
Total des placements à long terme dans des filiales de TransAlta	1 492	1 474

1) Partie courante en raison des rachats trimestriels des placements en actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable.

Placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA

Les variations des placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA sont comme suit :

	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Actions privilégiées de TEA ¹	Actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable ²	Total
Solde du placement au 31 décembre 2019	598	42	532	1 172
Rachat	—	—	(46)	(46)
Pertes de change comptabilisées en résultat	—	—	(24)	(24)
Variation nette de la juste valeur comptabilisée en résultat	—	—	(5)	(5)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	14	9	—	23
Solde du placement au 31 mars 2020	612	51	457	1 120

1) Les montants en principal aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 se sont établis respectivement à 45 millions de dollars australiens et 45 millions de dollars australiens.

2) Les montants en principal aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 se sont établis respectivement à 480 millions de dollars australiens et 530 millions de dollars australiens.

Le 24 janvier 2020, TEA a remboursé un montant en principal de 45 millions de dollars australiens sur le prêt à terme amortissable dû à une autre filiale de TransAlta. Ainsi, conformément aux modalités relatives aux actions privilégiées qui reflètent ce prêt à terme amortissable, la clause de rachat a été déclenchée et a entraîné le rachat d'actions privilégiées reflétant d'un montant de 45 millions de dollars australiens, montant qui a été versé à la société en dollars canadiens à des cours au comptant. Le rachat est lié aux flux de trésorerie d'exploitation de TEA, ce qui a eu pour effet de créer un solde déficitaire lié aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et de réduire ainsi la capacité pour TEA de déclarer et de verser des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens jusqu'au moment où cette insuffisance a été comblée.

	APOR ¹	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Actions privilégiées de TEA ²	Actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable ³	Total
Solde du placement au 31 décembre 2018	489	637	88	—	1 214
Placement	—	—	—	530	530
Rachat	(490)	—	(40)	(5)	(535)
Profit (perte) de change comptabilisé en résultat	1	—	—	(6)	(5)
Variation nette de la juste valeur comptabilisée en résultat	—	—	—	31	31
Variation nette de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	—	5	3	—	8
Solde du placement au 31 mars 2019	—	642	51	550	1 243

1) Les montants en principal aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018 se sont établis respectivement à néant et 509 millions de dollars australiens.

2) Les montants en principal aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018 se sont établis respectivement à 45 millions de dollars australiens et 86 millions de dollars australiens.

3) Le montant en principal au 31 mars 2019 s'est établi à 545 millions de dollars australiens.

La société et TransAlta ont conclu une série de transactions par suite de l'adoption de règles fiscales destinées à lutter contre les montages hybrides en Australie. En janvier 2019, TEA a racheté le solde des APOR (509 millions de dollars australiens) et des actions privilégiées d'une valeur d'environ 41 millions de dollars australiens de TEA pour une contrepartie en trésorerie. Immédiatement après ces rachats, la société a souscrit des actions privilégiées de 550 millions de dollars australiens d'une filiale de TransAlta qui reflètent les caractéristiques économiques sous-jacentes d'un prêt à terme amortissable que TEA doit rembourser à une autre filiale de TransAlta. Les actions privilégiées reflètent droit à des dividendes, tels que déclarés, correspondant plus ou moins aux paiements d'intérêts sur le prêt sous-jacent. Les actions privilégiées reflètent sont rachetées à la date prévue ou à la date d'autres remboursements de principal sur le prêt sous-jacent. Les dividendes, tels que déclarés, et les rachats prévus seront fixés

en dollars canadiens jusqu'au 30 juin 2020, aux taux couverts garantis par TransAlta. La société a établi que les actions constituent des instruments hybrides puisqu'elles comportent une option de rachat et devaient par conséquent être classées à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau ci-après présente les données quantitatives concernant les données d'entrée non observables dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 9 des états financiers annuels :

Données d'entrée non observables	31 mars 2020	31 déc. 2019
Taux d'actualisation	5,5 %	5,5 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 10 \$	Moyenne de 10 \$

Le tableau suivant présente l'incidence sur l'évaluation de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les hypothèses raisonnablement possibles :

Données d'entrée non observables	Hypothèses possibles	Variation de la juste valeur au 31 mars 2020	Variation de la juste valeur au 31 déc. 2019
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 10 points de base	6	6
	Augmentation de 10 points de base	(6)	(6)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 1 % ¹	6	6
	Diminution de 1 % ¹	(6)	(6)

1) Les flux de trésorerie trimestriels peuvent varier en fonction d'un taux plus élevé que le facteur supposé de 1 %.

Placements dans une filiale de TransAlta liés au parc éolien du Wyoming, aux parcs éoliens Big Level, Antrim et Lakeswind et à Mass Solar

La variation des soldes des placements est comme suit :

	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming¹	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind²	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar³	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim⁴	Total
Solde du placement au 31 décembre 2019	119	30	53	118	320
Placement	—	—	—	61	61
Remboursement de capital	(7)	(1)	(6)	—	(14)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	10	2	12	(2)	22
Solde du placement au 31 mars 2020	122	31	59	177	389

1) Les montants en principal aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 se sont établis respectivement à 88 millions de dollars américains et 92 millions de dollars américains pour le parc éolien du Wyoming.

2) Les montants en principal aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 se sont établis respectivement à 22 millions de dollars américains et 23 millions de dollars américains pour Lakeswind.

3) Les montants en principal aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 se sont établis respectivement à 41 millions de dollars américains et 46 millions de dollars américains pour Mass Solar.

4) Les montants en principal aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 se sont établis respectivement à 133 millions de dollars américains et 90 millions de dollars américains pour Big Level et Antrim.

Au cours du premier trimestre de 2020, la société a souscrit des actions privilégiées reflet supplémentaires d'une filiale de TransAlta qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim d'un montant de 61 millions de dollars (43 millions de dollars américains). Une filiale de TransAlta a par la suite remboursé à la société le billet à ordre lié aux projets de parc éolien Big Level et Antrim d'un montant de 61 millions de dollars (43 millions de dollars américains). Se reporter à la note 10 pour plus de précisions.

	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming ¹	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind ²	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar ³	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level ⁴	Total
Solde du placement au 31 décembre 2018	137	33	69	42	281
Remboursement de capital	(4)	—	(1)	—	(5)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(2)	(1)	(2)	(1)	(6)
Solde du placement au 31 mars 2019	131	32	66	41	270

1) Les montants en principal aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018 se sont établis respectivement à 97 millions de dollars américains et 100 millions de dollars américains pour le parc éolien du Wyoming.

2) Les montants en principal aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018 se sont établis à 23 millions de dollars américains pour Lakeswind.

3) Les montants en principal aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018 se sont établis respectivement à 49 millions de dollars américains et 50 millions de dollars américains pour Mass Solar.

4) Les montants en principal aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018 se sont établis à 31 millions de dollars américains pour Big Level.

Le tableau ci-après présente les données quantitatives concernant les données d'entrée non observables dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 9 des états financiers annuels :

Données d'entrée non observables au 31 mars 2020	Parc éolien du Wyoming	Lakeswind	Mass Solar	Big Level et Antrim
Taux d'actualisation	6,3 %	9,0 %	6,4 %	8,9 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 3 \$	Moyenne de 1 \$	Moyenne de 1 \$	Moyenne de 6 \$

Données d'entrée non observables au 31 décembre 2019	Parc éolien du Wyoming	Lakeswind	Mass Solar	Big Level et Antrim
Taux d'actualisation	5,6 %	8,4 %	6,3 %	7,8 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 3 \$	Moyenne de 1 \$	Moyenne de 1 \$	Moyenne de 4 \$

Le tableau suivant présente l'incidence sur les évaluations de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les autres hypothèses raisonnablement possibles :

Données d'entrée non observables	Hypothèses possibles	Variation de la juste valeur totale au 31 mars 2020	Variation de la juste valeur au 31 déc. 2019
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 10 points de base	3	3
	Augmentation de 10 points de base	(3)	(3)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 1 %	4	3
	Diminution de 1 %	(4)	(3)

6. Produits d'intérêts et charge d'intérêts

Les composantes des produits d'intérêts sont comme suit :

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Produits d'intérêts tirés des billets à ordre à recevoir d'une filiale de TransAlta (note 10)	1	–
Autres produits d'intérêts	1	1
Produits d'intérêts	2	1

Les composantes de la charge d'intérêts sont comme suit :

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Intérêts sur la dette à long terme	9	9
Autres intérêts nets ¹	1	1
Désactualisation des provisions	1	1
Charge d'intérêts	11	11

1) Incluent des lettres de crédit et des garanties, des engagements à l'égard de la facilité de crédit, d'autres intérêts et des frais bancaires.

7. Impôts sur le résultat

Les composantes de la charge (du recouvrement) d'impôts sur le résultat sont comme suit :

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Charge d'impôt exigible	–	1
Charge (recouvrement) d'impôt différé découlant de la réduction de valeur d'actifs d'impôt différé	–	(1)
Charge d'impôt différé liée à la naissance et à la reprise des différences temporaires	7	10
Charge d'impôts sur le résultat	7	10

Les comptes de résultat consolidés résumés présentent les éléments suivants :

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Charge d'impôt exigible	–	1
Charge d'impôt différé	7	9
Charge d'impôts sur le résultat	7	10

8. Instruments financiers et gestion du risque

A. Actifs financiers et passifs financiers – évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués régulièrement à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur de la société sont comme suit :

Aux	31 mars 2020		31 déc. 2019	
	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	–	612	–	598
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming	–	122	–	119
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim	–	177	–	118
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar	–	59	–	53
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind	–	31	–	30
Actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable	457	–	532	–
Actions privilégiées de TEA	51	–	42	–
Passifs nets de gestion du risque	(2)	–	(2)	–

I. Établissement des niveaux et classements

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie de la juste valeur utilisée par la société sont définis ci-après. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le classement de celle-ci étant établi en fonction des données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées au moyen de données d'entrée correspondant aux cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les justes valeurs de niveau II sont déterminées selon les cours de marchés actifs, qui sont dans certains cas ajustés pour tenir compte des facteurs propres aux actifs ou aux passifs, comme les écarts de base, les évaluations du crédit et les écarts liés à l'emplacement. Pour calculer les justes valeurs de niveau II des autres actifs et passifs nets de gestion du risque, la société utilise des données d'entrée observables autres que les cours du marché non ajustés qui sont observables pour l'actif ou le passif, comme les courbes de rendement du taux d'intérêt et les taux de change. Pour certains instruments financiers au titre desquels le volume des transactions est insuffisant ou les transactions ne sont pas récentes, la société se fie aux données d'entrée sur les taux d'intérêt et les taux de change similaires et à d'autres informations de tiers comme les écarts de crédit. La juste valeur des actions privilégiées de TEA et des actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée pour des actifs ou des passifs qui ne sont pas facilement observables.

Pour faire une estimation de la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming, des parcs éoliens Big Level, Antrim et Lakeswind et de Mass Solar, la société utilise des flux de trésorerie actualisés, fait des estimations et pose des hypothèses sur les prix de vente, la production, les dépenses d'investissement, les coûts de mise hors service d'immobilisations, et les autres entrées et sorties de trésorerie sur la durée de vie des centrales, de même que sur la durée de vie résiduelle des centrales. Pour formuler ces hypothèses, la direction se sert d'estimations fondées sur les prix convenus et les prix marchands, les niveaux de production prévus, les interruptions planifiées et non planifiées, les

modifications apportées à la réglementation, et la capacité ou les restrictions de transport pour la durée de vie résiduelle estimée des centrales. Des taux d'actualisation appropriés reflétant les risques spécifiques à TEA, au parc éolien du Wyoming, aux parcs éoliens Big Level, Antrim et Lakeswind et à Mass Solar sont utilisés dans le cadre des évaluations. La direction pose également des hypothèses à l'égard du financement courant et des positions fiscales actuelles de TEA, du parc éolien du Wyoming, des parcs éoliens Big Level, Antrim et Lakeswind et de Mass Solar. Ces estimations et ces hypothèses peuvent changer d'une période à l'autre, et les résultats réels peuvent différer et diffèrent souvent des estimations. De plus, ils peuvent avoir une incidence positive ou négative importante sur la juste valeur de l'instrument. D'autres informations sur ces évaluations sont présentées à la note 5.

II. Produits de base et autres actifs et passifs de gestion du risque

Les actifs et passifs de gestion du risque fondés sur les produits de base sont liés aux activités de négociation et à certaines activités d'impartition. Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés pour la gestion des encaissements et dépenses futurs libellés en monnaies étrangères, des dépenses d'investissement liées aux projets et de la dette. Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat net.

Le tableau suivant résume les actifs (passifs) nets de gestion du risque :

	Couvertures de flux de trésorerie	Éléments autres que de couverture	Total
	Niveau II	Niveau II	
Passifs nets de gestion du risque au 31 mars 2020	—	(2)	(2)
Passifs nets de gestion du risque au 31 déc. 2019	—	(2)	(2)

III. Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, et des dividendes à verser se rapproche de leur juste valeur présentée à la date des états de la situation financière consolidés en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des prêts à recevoir se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur est comme suit :

Aux	31 mars 2020		31 déc. 2019	
	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable
Dettes à long terme ¹	908	834	943	938

1) Inclut la partie courante et exclut les obligations locatives.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers et des instruments dérivés

I. Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 31 mars 2020, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, y compris les expositions indirectes découlant des placements dans les filiales de TransAlta, comme il est mentionné à la note 5, se présente comme suit :

Note de crédit des contreparties	Exposition directe	Exposition indirecte
	Débiteurs ¹	Créances clients ²
Notation de première qualité	46	30
Notation de qualité inférieure	21	23
TransAlta et filiales de TransAlta	69	–
Pas de note externe	47	2

1) Comprennent les créances clients, les distributions à recevoir des filiales de TransAlta et les prêts à recevoir.

2) Comprennent les créances clients de TEA. Les créances des autres placements dans des participations financières totalisaient environ 6 millions de dollars et sont attribuables à des contreparties ayant une notation de première qualité et d'autres notations de grande qualité.

La société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes si des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties. Dans certains cas, la société a recours à des actes de garantie notamment des garanties de la société mère, des lettres de crédit, des garanties au comptant et des assurances crédit de tiers afin de réduire l'ensemble du risque de crédit.

Dans le contexte économique actuel attribuable à la pandémie de COVID-19, TransAlta a mis en œuvre les mesures supplémentaires suivantes afin de surveiller les changements dans la capacité de ses contreparties à s'acquitter de leurs obligations :

- Surveillance quotidienne des événements ayant une incidence sur la solvabilité d'une contrepartie et l'abaissement de la note de crédit d'une contrepartie
- Contrôle et suivi quotidiens, s'il y a lieu, des créances clients
- Examen et surveillance quotidiens des principaux fournisseurs, contreparties et clients (p. ex., preneurs)

Au besoin, des mesures supplémentaires d'atténuation du risque seront prises pour réduire le risque auquel est exposée TransAlta. Ces mesures d'atténuation du risque peuvent comprendre, sans s'y limiter, le suivi immédiat des montants en souffrance, la modification de l'échéancier des paiements pour s'assurer de recevoir une partie des fonds plus rapidement, la demande de garanties supplémentaires, la réduction des délais de règlement des transactions et la collaboration étroite avec les contreparties concernées pour trouver des solutions négociées.

II. Autres risques de marché

La société est exposée à des risques de marché en raison des variations de la juste valeur des actions privilégiées de TEA, des actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming, des parcs éoliens Big Level, Antrim et Lakeswind et de Mass Solar. Une augmentation (diminution) de 1 % de la valeur de ces titres aurait entraîné une augmentation (diminution) de 11 millions de dollars des autres éléments du résultat global au 31 mars 2020.

La société est exposée à des risques de marché en raison des variations de la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable. Une augmentation (diminution) de 1 % de la valeur de ces titres aurait entraîné une augmentation (diminution) de 5 millions de dollars du résultat net au 31 mars 2020.

III. Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	38	—	—	—	—	—	38
Dettes à long terme	48	52	54	220	59	410	843
Obligations locatives	—	1	1	1	1	19	23
Passifs nets de gestion du risque	2	—	—	—	—	—	2
Intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives ¹	32	31	29	24	20	84	220
Dividendes à verser	62	—	—	—	—	—	62
Total	182	84	84	245	80	513	1 188

1) Non comptabilisés comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

La société gère son risque de liquidité associé à la dette à long terme en élaborant et en révisant les plans de financement externes à long terme qui reflètent les plans d'affaires et la disponibilité de capitaux sur le marché.

IV. Risque de change

L'incidence possible sur le résultat net et les autres éléments du résultat global des fluctuations des taux de change associés aux instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle est présentée ci-dessous. L'analyse de sensibilité a été préparée en utilisant l'évaluation par la direction selon laquelle une diminution moyenne de 0,03 \$ (0,03 \$ au 31 décembre 2019) de ces monnaies par rapport au dollar canadien est une variation potentielle raisonnable au cours du prochain trimestre.

Trois mois clos les 31 mars	2020		2019	
	Diminution du résultat net ¹	Perte inscrite dans les autres éléments du résultat global ¹	Diminution du résultat net ¹	Perte inscrite dans les autres éléments du résultat global ¹
Monnaie étrangère				
Dollar américain	1	21	5	14
Dollar australien	13	22	19	19
Total	14	43	24	33

1) Ces calculs supposent une diminution de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Une augmentation aurait l'effet contraire.

9. Immobilisations corporelles

Pour les trois mois clos le 31 mars 2020, la société a engagé des dépenses d'investissement de maintien de 2 millions de dollars (8 millions de dollars au 31 mars 2019).

10. Autres actifs

Aux	31 mars 2020	31 déc. 2019
Billet à ordre de Big Level et d'Antrim (I) ¹	62	113
Prêt à recevoir de Kent Hills Wind LP (II)	47	47
Frais payés d'avance à long terme	2	2
Total des autres actifs	111	162
Moins : tranche courante	(62)	(113)
Total des autres actifs à long terme	49	49

1) Comprend des intérêts à payer de 4 millions de dollars américains (4 millions de dollars américains au 31 décembre 2019).

I. Billet à ordre de Big Level et d'Antrim

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2020, la société a investi un montant de 61 millions de dollars (43 millions de dollars américains) dans des actions privilégiées reflet (se reporter à la note 5) et a obtenu le remboursement du billet à ordre de 61 millions de dollars (43 millions de dollars américains) (remboursement de principal de 60 millions de dollars et intérêts à payer de 1 million de dollars).

Le billet à ordre portant intérêt en circulation aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 porte intérêt à un taux de 3,97 %. Le principal et les intérêts courus doivent être remboursés à la société le 30 septembre 2021.

II. Prêt à recevoir de Kent Hills Wind LP

Kent Hills Wind LP, filiale de la société, a avancé un montant de 37 millions de dollars le 2 novembre 2017 et un montant supplémentaire de 10 millions de dollars en 2019 du produit tiré du financement de l'obligation du parc éolien de Kent Hills à son partenaire détenant une participation de 17 %. Le prêt non garanti porte intérêt à un taux de 4,55 %, les intérêts étant payables trimestriellement, et arrive à échéance le 2 octobre 2022.

11. Dette à long terme et obligations locatives

Encours

Aux	31 mars 2020			31 déc. 2019		
	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹
Facilité de crédit	118	119	2,45 %	220	220	3,53 %
Obligation de la centrale de Pingston	45	45	2,95 %	45	45	2,95 %
Obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe	298	302	3,83 %	298	302	3,83 %
Obligation du parc éolien de New Richmond	134	136	3,96 %	134	136	3,96 %
Obligation du parc éolien de Kent Hills	239	241	4,45 %	241	244	4,45 %
Total de la dette à long terme	834	843		938	947	
Obligations locatives	23			23		
	857			961		
Moins : partie courante de la dette à long terme	(51)			(51)		
Moins : tranche courante des obligations locatives	(1)			(1)		
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	805			909		

1) Le taux d'intérêt reflète le taux stipulé ou le taux moyen pondéré en fonction de l'encours du principal.

Au 31 mars 2020, TransAlta Renewables et ses filiales respectaient les clauses restrictives positives et négatives liées à leur dette.

12. Actions ordinaires

A. Autorisées et en circulation

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions ordinaires donnent droit à un vote par action aux assemblées des actionnaires. Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et comportent des droits, restrictions, conditions et limites que le conseil peut déterminer de temps à autre. Aucune action privilégiée n'a été émise.

La variation des actions ordinaires émises et en circulation est comme suit :

Aux	31 mars 2020		31 déc. 2019	
	Actions ordinaires (en millions)	Montant (en millions)	Actions ordinaires (en millions)	Montant (en millions)
Émises et en circulation au début de la période	265,6	3 039	263,4	3 011
Régime de réinvestissement des dividendes	0,4	7	2,2	28
Émises et en circulation à la fin de la période	266,0	3 046	265,6	3 039

B. Dividendes

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires de la société sont fixés par le conseil.

Le tableau suivant présente les dividendes sur actions ordinaires déclarés en 2020 et 2019 :

Dividendes déclarés par action	Total des dividendes par action	Total des dividendes	TransAlta	Autres actionnaires
Trois mois clos le 31 mars 2020	0,23499	63	38	25
Trois mois clos le 31 mars 2019	0,23499	62	38	24

Le 28 février 2020, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2020, le 29 mai 2020 et le 30 juin 2020.

Le 27 avril 2020, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 31 juillet 2020, le 31 août 2020 et le 30 septembre 2020.

13. Engagements et éventualités

Pour en savoir plus sur les éventualités et les engagements importants en cours, se reporter à la note 23 des états financiers annuels de 2019. À l'exception des éléments présentés ci-dessous, aucune modification importante n'a été apportée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020.

Le placement de la société dans les actifs australiens est effectué au moyen d'une participation financière qui donne droit à des produits financiers et d'intérêts après impôts fondés sur le BAIIA des installations sous-jacentes. TransAlta poursuit FMG pour obtenir le paiement des montants facturés et impayés aux termes du CAÉ de la centrale de South Hedland et demande au tribunal de déclarer que le CAÉ est valide et exécutoire. Pour sa part, FMG demande au tribunal de déclarer que le CAÉ a été résilié légalement. Cette affaire devrait être instruite à partir du 3 mai 2021 plutôt que du 15 juin 2020, mais elle pourrait être reportée encore selon l'ampleur des restrictions toujours en vigueur du fait de la pandémie de COVID-19.

Le second litige porte sur les réclamations de FMG contre TransAlta concernant le transfert de la centrale de Solomon à FMG. FMG réclame certains montants liés à l'état de la centrale, alors que TransAlta réclame le remboursement de certains coûts non réglés. La date du procès n'a pas encore été fixée dans cette affaire, mais il est peu probable qu'il ait lieu avant 2021.

14. Opérations et soldes avec les parties liées

La société a conclu certaines ententes et opérations avec TransAlta, qui sont décrites à la note 24 des états financiers annuels de 2019 de la société.

A. Opérations avec les parties liées

Les opérations avec les parties liées comprennent les produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 5) et les produits d'intérêts liés aux billets à ordre à recevoir des filiales de TransAlta (note 10). De plus, tous les instruments dérivés de la société sont conclus au nom de la société par une filiale de TransAlta.

Les principales opérations entre parties liées qui ne sont pas présentées ailleurs se présentent comme suit :

Trois mois clos les 31 mars	2020	2019
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	8	7
Produits tirés des attributs environnementaux ¹	—	1
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux	4	4
Achats de gaz naturel	1	6
Frais d'optimisation des actifs ²	1	1

1) La valeur des attributs environnementaux a été établie au moyen des informations de marché pour des instruments semblables, y compris les transactions historiques avec des tiers.

2) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Toutes les opérations qui précèdent sont liées à TransAlta ou à ses filiales.

En contrepartie des services rendus, la société verse à TransAlta des honoraires (les «honoraires de remboursement de frais administratifs généraux»), rajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation. Le 28 février 2020, la convention de services de gestion a été modifiée de sorte que les honoraires de remboursement de frais administratifs généraux sont calculés trimestriellement selon un montant égal à 5 % du BAIIA aux fins de comparaison du trimestre précédent, à compter du 1^{er} janvier 2020, sans duplication des coûts indirects liés à la gestion, à l'administration, à la comptabilité, à la planification et aux autres frais du siège social de TransAlta qui réduisent les dividendes ou les distributions qui seraient autrement payables à la société sur les actions privilégiées reflet. Auparavant, les honoraires de remboursement de frais administratifs généraux étaient ajustés selon un montant équivalant à 5 % du montant de toute hausse ou baisse, respectivement, du BAIIA total de la société par suite de l'acquisition ou de la cession d'actifs par la société.

B. Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent les placements dans des filiales de TransAlta présentés à la note 5 et les actifs et les passifs de gestion du risque présentés à la note 8.

Les soldes importants avec les parties liées qui ne sont pas présentés ailleurs consistent en ce qui suit :

Aux	31 mars 2020	31 déc. 2019
Créances clients et autres débiteurs	7	19
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	10	8
Dividendes à verser	38	38
Garanties fournies par TransAlta au nom de la société ¹	295	314
Garanties de TEA ¹	498	512
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2

1) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

15. Informations sectorielles

La société comporte quatre secteurs à présenter qui sont décrits ci-après.

Trois mois clos le 31 mars 2020	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz au Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	67	3	39	–	109
Incitatifs gouvernementaux	1	–	–	–	1
Total des produits des activités ordinaires	68	3	39	–	110
Combustible, redevances et autres coûts	3	1	13	–	17
Marge brute	65	2	26	–	93
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	9	2	7	5	23
Amortissement	22	2	10	–	34
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	–	–	–	2
Résultats d'exploitation	32	(2)	9	(5)	34
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					8
Produits d'intérêts					2
Charge d'intérêts					(11)
Variation de la juste valeur des actifs financiers					(5)
Perte de change					(17)
Résultat avant impôts sur le résultat					11

Trois mois clos le 31 mars 2019	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz au Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	70	2	53	–	125
Incitatifs gouvernementaux	2	–	–	–	2
Total des produits des activités ordinaires	72	2	53	–	127
Combustible, redevances et autres coûts	3	–	26	–	29
Marge brute	69	2	27	–	98
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	8	1	7	5	21
Amortissement	20	3	8	–	31
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	–	–	–	2
Résultats d'exploitation	39	(2)	12	(5)	44
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					26
Produits d'intérêts					1
Charge d'intérêts					(11)
Variation de la juste valeur des actifs financiers					31
Perte de change					(4)
Résultat avant impôts sur le résultat					87

Glossaire des termes clés

Actifs australiens – Actifs de production au gaz australiens de 450 MW de TransAlta qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme, y compris la centrale de South Hedland de 150 MW et le gazoduc de Fortescue River de 270 kilomètres, la centrale de Parkeston («Parkeston»), les quatre centrales de production alimentées au gaz naturel et au diesel qui composent la centrale de Southern Cross Energy («Southern Cross»), le gazoduc de Fortescue River et la centrale de South Hedland.

Actifs canadiens – Centrale de cogénération de Sarnia de 499 MW, parc éolien Le Nordais de 98 MW et centrale hydroélectrique de Ragged Chute de 7 MW qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme. Les actifs sont situés en Ontario et au Québec.

Actifs du secteur Énergie éolienne et solaire aux États-Unis – Les actifs de parcs éoliens et de projets d'énergie solaire de TransAlta qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme, y compris le parc éolien Lakeswind de 50 MW, le parc éolien du Wyoming de 140 MW, les parcs éoliens Big Level de 90 MW et Antrim de 29 MW, et le projet d'énergie solaire Mass Solar de 21 MW.

Actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable – Actions privilégiées d'une filiale de TransAlta qui reflètent les caractéristiques économiques sous-jacentes d'un prêt à terme amortissable que TEA doit rembourser à une autre filiale de TransAlta. Les actions privilégiées reflètent seront rachetées à la date prévue ou à la date d'autres remboursements de principal sur le prêt sous-jacent. Les dividendes, tels que déclarés, et les rachats prévus seront fixés en dollars canadiens jusqu'au 30 juin 2020.

Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens – Action privilégiées d'une filiale australienne de TransAlta procurant des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents de TEA ajustés pour tenir compte des frais de gestion, des couvertures de change, des impôts sur le résultat au comptant payés, des dépenses d'investissement de maintien, et d'autres ajustements liés au calendrier.

Actions privilégiées reflet – Actions privilégiées de filiales de TransAlta procurant à la société des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents des parcs éoliens du Wyoming, des parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim, et de Mass Solar.

APOR – Actions privilégiées obligatoirement rachetables d'Australie ne conférant pas le droit de vote et ayant un rang subordonné à celui de toutes les dettes garanties et non garanties actuelles et futures, mais un rang supérieur à celui de toutes les autres catégories d'actions émises et en circulation du capital de la filiale australienne.

Attributs environnementaux – Crédits d'énergie renouvelable et crédits compensatoires de carbone, ou autres instruments pouvant être négociés ou vendus qui représentent les droits de propriété au titre des caractéristiques environnementales, sociales et non énergétiques de la production d'électricité renouvelable pouvant être vendus séparément de l'électricité sous-jacente. Les crédits compensatoires de carbone peuvent être générés volontairement par tout projet qui réduit les émissions de GES et ne se limitent pas aux énergies renouvelables.

CAÉ – Contrat d'achat et de vente d'électricité entre un producteur d'électricité et un tiers acquéreur d'électricité.

CAÉ de TransAlta – CAÉ entre TransAlta et la société prévoyant l'achat par TransAlta, pour un prix fixe, de toute l'électricité produite par certaines centrales éoliennes et hydroélectriques. Le prix initial à payer en 2013 par TransAlta pour la production était de 30,00 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 45,00 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques, montants ajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation.

Capacité – Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

Capacité maximale nette – Capacité maximale ou service nominal effectif, modifié pour tenir compte des limitations ambiantes qu'une unité de production ou une centrale peut soutenir pendant une durée déterminée, moins la capacité utilisée pour répondre à la demande de service des centrales et aux besoins auxiliaires.

Convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation – La convention entre TransAlta Corporation et TransAlta Renewables datée du 9 août 2013, dans sa version modifiée, qui décrit les modalités aux termes desquelles TransAlta gère et exploite les centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière. En vertu de cette convention, TransAlta s'est vu déléguer le pouvoir général d'administrer et de gérer la société et ses activités d'exploitation de la société.

Crédit compensatoire – Le crédit d'émission de carbone en unités de tonnes d'éq. CO₂ peut être utilisé comme mécanisme de rechange en matière de conformité liée au carbone afin d'éviter les coûts des obligations relatives au carbone prévus dans la réglementation sur les émissions de GES des grands émetteurs. Les crédits sont générés en réalisant un projet de réduction des émissions conformément à une méthode de quantification approuvée par un organisme de réglementation afin d'identifier les réductions des émissions de GES donnant droit à un crédit.

Crédits d'énergie renouvelable – Tous les droits, titres, participations et avantages se rapportant à un crédit, à un droit de réduction, à un droit de compensation, à un droit de polluer attribué, à un quota d'émissions, à une caractéristique renouvelable ou à d'autres droits exclusifs ou contractuels, qu'ils soient ou non négociables, qui découlent d'un déplacement ou d'une réduction réel ou présumé des émissions ou d'une autre caractéristique environnementale associées à la production de 1 MWh d'énergie électrique dans une centrale utilisant une technologie d'énergie renouvelable accréditée.

Facilité de crédit – Facilité de crédit consortiale externe de 700 millions de dollars pleinement consentie pour quatre ans, venant à échéance en 2023. La facilité est assujettie à diverses clauses restrictives et restrictions courantes qui visent à maintenir l'accès aux engagements de financement.

Gaz à effet de serre («GES») – Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gigawatt – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

GWh – Mesure de la consommation d'électricité égale à l'utilisation de 1 000 mégawatts en une heure.

Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux – Honoraires à verser à TransAlta aux termes de la convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation afin de dédommager TransAlta pour la fourniture de tous les services d'administration généraux pouvant être essentiels ou souhaitables aux fins de la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la société.

Interruption non planifiée – Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

JVAERG – Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, c'est-à-dire un traitement comptable des variations de la juste valeur des instruments dérivés en vertu de l'IFRS 9.

Mégawatt (MW) – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

Mégawattheure (MWh) – Mesure de la consommation d'électricité équivalant à l'utilisation de 1 000 000 de watts en une heure.

South Hedland ou centrale de South Hedland – Centrale alimentée au gaz à cycle combiné de 150 MW à South Hedland, en Australie-Occidentale.

TA Power – TransAlta Power Ltd., société constituée aux termes des lois fédérales du Canada et filiale en propriété exclusive de TransAlta.

TEA – TransAlta Energy (Australia) Pty Ltd., une filiale australienne de TransAlta.

TIER – Technology Innovation and Emissions Reduction, un cadre de réglementation des émissions de GES établi par le gouvernement de l'Alberta qui a remplacé le règlement intitulé Carbon Competitiveness Incentives Regulation le 1^{er} janvier 2020.

TransAlta renewables inc.

TransAlta Renewables Inc.
110 – 12th Avenue S.W.
Box 1900, Station “M”
Calgary (Alberta) Canada T2P 2M1
Téléphone
403.267.7110

Site Web
www.transaltarenewables.com

Registraire et agent des transferts
Société de fiducie Computershare du Canada
600, 530 – 8th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 3S8
Téléphone
Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.564.6253
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.514.982.7555

Télécopieur
Sans frais en Amérique du Nord : 1.888.453.0330
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.403.267.6529
Site Web
www.computershare.com

Renseignements supplémentaires
Les demandes peuvent être adressées à :
Investisseurs – Demandes de renseignements

Téléphone
1.800.387.3598 au Canada et aux États-Unis
ou 403.267.2520
Courriel
investor_relations@transalta.com

Médias – Demandes de renseignements
Sans frais : 1.855.255.9184
ou 403.267.2540
TA_Media_Relations@transalta.com